



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8609^e séance

Jeudi 29 août 2019, à 10 h 10

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Wronecka (Pologne)

Membres :

Afrique du Sud	M. Mabhongo
Allemagne	M. Schulz
Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
Chine	M. Yao Shaojun
Côte d'Ivoire	M. Ipo
États-Unis d'Amérique	M. Cohen
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M ^{me} Gueguen
Guinée équatoriale	M ^{me} Mele Colifa
Indonésie	M. Djani
Koweït	M. Alotaibi
Pérou	M. Duclos
République dominicaine	M. Singer Weisinger
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hickey

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2401 (2018) et 2449 (2018) du Conseil de sécurité (S/2019/674)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2401 (2018) et 2449 (2018) du Conseil de sécurité (S/2019/674)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes appelées à présenter un exposé à participer à la présente séance : M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, et M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2019/674, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2401 (2018) et 2449 (2018) du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à M. Lowcock.

M. Lowcock (*parle en anglais*) : Une fois de plus, je voudrais commencer aujourd'hui par la situation aux alentours d'Edleb, qui a fait l'objet de plusieurs exposés que nous avons présentés au Conseil de sécurité ces quatre derniers mois. Le 20 août, le Secrétaire général a fait une nouvelle déclaration dans laquelle il s'est déclaré profondément préoccupé par l'escalade persistante. Il a condamné fermement les attaques continues contre des civils et des infrastructures civiles, y compris des établissements de santé et des établissements d'enseignement, et a exhorté toutes les parties à respecter pleinement le droit international humanitaire.

Le 21 août, le Secrétaire général a publié son dernier rapport (S/2019/674) que vous venez de mentionner, Madame la Présidente, - sur l'application

des résolutions du Conseil relatives à la Syrie. Ce rapport porte sur la période allant jusqu'à la fin juillet.

En résumé, selon des estimations prudentes, plus de 500 civils ont été tués et des centaines d'autres blessés depuis le début de l'escalade dans le nord-ouest de la Syrie fin avril. Selon l'Organisation mondiale de la Santé et l'UNICEF, 43 établissements de santé, 87 établissements scolaires, 29 stations d'alimentation en eau et sept marchés ont subi des attaques depuis le mois d'avril. Le rapport du Secrétaire général nous rappelle que ces attaques ont été confirmées au moyen de systèmes éprouvés, par lesquels l'ONU reçoit des rapports de partenaires présents sur le terrain et les compare aux informations obtenues d'au moins deux autres sources indépendantes.

Geir Pedersen abordera certainement dans sa déclaration l'évolution récente de la situation dans la région sur les plans militaire et politique. J'aimerais donner au Conseil quelques exemples des conséquences humanitaires constatées depuis l'exposé de mon adjoint devant le Conseil, le 14 août dernier. Au cours du week-end du 16 au 18 août, 44 civils, dont 16 enfants et 12 femmes, auraient été tués par des frappes aériennes. Deux écoles à Hish, une à Maaret Hormé et une à Hazarin auraient été également la cible d'attaques. Lundi, 15 civils, dont des femmes et des enfants, auraient été tués lors de frappes aériennes contre sept villages à Edleb. Et, ce matin, nous avons appris qu'hier 17 autres personnes, dont trois femmes et sept enfants, ont été tuées par des frappes aériennes et qu'un établissement de santé de la ville de Ghadqa a été endommagé.

Au cours des trois dernières semaines, depuis la rupture du cessez-le-feu conditionnel, le 5 août, des dizaines de villes et de villages se sont vidées de leurs habitants dans le nord de Hama et dans le sud d'Edleb. Les images satellite montrent que des villes et des villages entiers ont été rasés. Ceux qui le peuvent fuient vers le nord, se rapprochent de la frontière turque dans la province d'Edleb. Ceux qui restent se cachent dans des caves ou les décombres de leur maison.

Depuis le mois de mai, environ 576 000 personnes déplacées ont été enregistrées par les systèmes appuyés par les Nations Unies. Afin de donner au Conseil une idée de la gravité de la situation, ces chiffres sont trois à quatre fois supérieurs à ceux enregistrés lors des violences dans l'est de la Ghouta au début de l'année dernière, et près de 75 % supérieurs à ceux enregistrés lors de l'offensive menée dans le sud de la Syrie à la mi-2018. La plupart de ces personnes vivent dehors,

n'ayant pour se protéger qu'une bâche en plastique. Une centaine d'écoles ont été mises à la disposition des personnes déplacées, ce qui ne leur permet plus d'assurer l'éducation des enfants.

Le 22 août, après des avancées dans plusieurs secteurs du nord de Hama et du sud d'Edleb, les autorités syriennes ont de nouveau annoncé l'ouverture du point de passage de Morek-Souran pour les civils souhaitant quitter la zone. Nous croyons savoir que les autorités syriennes ont mis en place un système de bus dans la région et que le Croissant-Rouge arabe syrien a été invité à se préparer à d'éventuels mouvements de population.

À Souran, des personnes peuvent être accueillies dans deux abris pouvant abriter 150 familles. Les Nations Unies et les partenaires humanitaires disposent d'équipes mobiles prêtes à intervenir dans la zone si des civils décident d'utiliser le point de passage. Toutefois, selon les informations dont nous disposons, il semble que peu de personnes aient choisi d'emprunter cette voie, en comparaison avec le nombre beaucoup plus élevé de personnes préférant se rendre plus au nord et à l'ouest en direction d'Edleb.

Un aspect du conflit d'Edleb que nous avons peu abordé dans nos exposés précédents, mais dont il est fait mention dans le dernier rapport du Secrétaire général, concerne les incidences sur les activités agricoles dans le nord de la province de Hama et le sud de la province d'Edleb. Traditionnellement, une grande partie des terres arables d'Edleb sont connues pour être parmi les plus fertiles du pays et servent à la culture du blé. Les bombardements, les frappes aériennes et les incendies largement signalés ont contribué à la destruction des cultures et endommagé le matériel agricole. Une grande partie de la récolte a été perdue et la capacité des agriculteurs de préparer la terre pour les semences est compromise.

Des fonctionnaires de l'ONU et moi-même avons demandé à plusieurs reprises aux parties et au Conseil de veiller au respect du droit international humanitaire. Les règles sont claires. Les parties doivent à tout moment appliquer les principes de distinction et de précaution dans la conduite des hostilités et prendre toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les civils et les infrastructures civiles des attaques et des conséquences de la violence. Les maisons, les hôpitaux, les écoles, les systèmes d'alimentation en eau et les marchés doivent être protégés. Rien ne saurait expliquer, justifier ou excuser la destruction de zones civiles de l'ampleur de celle constatée aujourd'hui à Edleb.

Dans les mois à venir, la commission d'enquête, dont la création a été annoncée par le Secrétaire général, sera chargée de faire la lumière sur les faits survenus dans le nord-ouest de la Syrie qui ont endommagé ou détruit des installations qui se trouvaient dans les zones de déconfliction e ou qui bénéficiaient de l'appui humanitaire des Nations Unies.

Malgré tous les défis à relever, la communauté humanitaire fait tout ce qui est en son pouvoir pour répondre aux besoins des quelque 3 millions d'habitants d'Edleb et de ses environs. Avec le concours d'environ 15 000 travailleurs humanitaires sur le terrain, le personnel humanitaire continue de fournir des matériaux pour la construction d'abris, une aide alimentaire et des soins de santé à la population, y compris aux personnes nouvellement déplacées. Chaque mois, plus d'un million de personnes bénéficient d'une aide alimentaire.

On ne peut venir en aide aux habitants d'Edleb que dans le cadre d'opérations transfrontières car, comme je l'ai déjà indiqué, il n'existe pas d'autre moyen d'y parvenir tant que l'accès depuis l'intérieur du pays reste entravé. C'est la raison pour laquelle le renouvellement de la résolution 2165 (2014) dans le courant de l'année sera essentiel.

J'aimerais à présent rendre compte au Conseil de la situation à Roukban. Les conditions de vie désastreuses et le manque d'aide, conjugués à l'espoir de trouver des solutions durables, ont poussé de nombreuses personnes à fuir. Une autre mission d'évaluation interinstitutions de l'ONU et du Croissant-Rouge arabe syrien a eu lieu la semaine dernière. L'objectif était de déterminer le nombre de personnes souhaitant quitter Roukban et celui des personnes souhaitant y rester. La mission a informé toutes les personnes se trouvant dans le camp des projets de départs volontaires assistés et a évalué les besoins des personnes souhaitant rester.

Conformément à l'accord conclu avec les autorités syriennes, une autre mission est prévue à Roukban dans les prochaines semaines pour faciliter le transport de ceux qui ont choisi de quitter Roukban pour se rendre dans des camps à Homs. Tous les mouvements doivent se faire de plein gré, en toute sécurité, en toute connaissance de cause et dans la dignité, et l'accès humanitaire doit être garanti tout au long du processus. Il a été convenu que, dans le cadre de cette même mission, l'ONU et le Croissant-Rouge arabe syrien fourniraient une aide humanitaire essentielle à ceux qui décident de rester à Roukban.

J'en viens maintenant au camp de Hol. À l'heure actuelle, environ 68 600 personnes se trouvent dans ce camp. Environ 40 % d'entre elles sont syriennes, 45 % sont iraqiennes et 15 % sont des ressortissants étrangers. Environ 94 % sont des femmes et des enfants, dont 67 % ont moins de 18 ans. La plupart ont subi des violences et des traumatismes sous l'État islamique d'Iraq et du Levant. Ils vivent aujourd'hui dans des conditions extrêmement difficiles et leur sort est incertain. Ils risquent de se voir refuser le rapatriement, la réadaptation, la réinsertion ou un procès équitable, et de devenir apatride alors qu'ils possèdent une citoyenneté ou ont fait une demande de citoyenneté.

Il faut régler de toute urgence ce problème. À maintes reprises, l'Organisation des Nations Unies a demandé à tous les États Membres de prendre les mesures nécessaires pour que leurs ressortissants soient rapatriés aux fins de poursuites, de réadaptation et/ou de réinsertion, le cas échéant, conformément au droit et normes internationaux. À cet égard, il importe que les enfants de moins de 18 ans soient considérés avant tout comme des victimes et soient dûment protégés et aidés.

L'Organisation des Nations Unies a pris note des déclarations publiées par les États-Unis et la Turquie au sujet de plans visant à coordonner la création d'une zone dite sûre au nord-est de la Syrie. L'ONU n'est pas partie à cet accord et n'a pas été consultée à ce sujet. Je tiens à souligner que toutes les mesures prises doivent garantir la sécurité et le bien-être des civils, notamment en les protégeant contre la violence, les déplacements forcés ou la perte de moyens de subsistance, et qu'un accès humanitaire durable, sans entrave et sûr, aux civils dans le besoin doit être assuré, notamment dans le cadre du programme transfrontière des Nations Unies et de ses partenaires humanitaires.

L'ONU et les organismes humanitaires mènent une vaste opération de secours dans l'ensemble de la Syrie, qui a pu venir en aide à 6 millions de personnes au cours de la période considérée dans le dernier rapport du Secrétaire général. L'aide humanitaire dispensée par les organismes des Nations Unies comprend la fourniture de vivres à 3,6 millions de personnes par mois en moyenne et plus de 2,1 millions de traitements médicaux à la population du pays. Toutefois, le financement est nettement inférieur cette année à ce qu'il était en 2018. Je demande donc à tous ceux qui ont fait des promesses de contribution lors de la conférence de Bruxelles en avril de prendre rapidement des mesures pour les mettre en œuvre.

Enfin, j'aimerais revenir sur Edleb. Dans trois semaines, une année se sera écoulée depuis la signature du mémorandum d'accord concernant Edleb - un accord qui appelait à la retenue et visait à prévenir une nouvelle escalade dans le nord-ouest de la Syrie. Pourtant, un an plus tard, les bombardements et les combats se poursuivent au vu de tous, jour après jour. Trois millions de personnes, dont deux tiers de femmes et d'enfants, comptent sur le soutien du Conseil pour que cesse la violence. J'ai révélé aux membres le mois dernier (voir S/PV.8589) ce que certains d'entre eux m'ont dit. Nous ne pouvons pas revenir en arrière. Mais, dès à présent, les membres du Conseil peuvent prendre des mesures concrètes pour protéger les civils et garantir le plein respect du droit international humanitaire. Le Conseil en a le pouvoir.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lowcock de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Pedersen.

M. Pedersen (*parle en anglais*) : L'ampleur de la violence et de l'instabilité en Syrie est extrêmement inquiétante. Nous sommes témoins d'un nombre sans cesse croissant de victimes civiles, de millions de personnes déplacées, de dizaines de milliers de personnes détenues ou portées disparues, de pans entiers du territoire syrien répartis entre différents acteurs, d'affrontements entre États sur plusieurs axes de conflit et de la résurgence de l'État islamique d'Iraq et du Levant multipliant ses opérations de guérilla. Et nous n'avons toujours pas mis en œuvre un véritable processus politique. Cette situation peut et doit changer. J'aimerais souligner les dangers auxquels nous sommes exposés et les possibilités de reprise du processus politique. Je tiens également à souligner l'importance que revêt l'appui du Conseil de sécurité si nous voulons commencer à inverser la situation.

J'aimerais souligner les cinq grandes préoccupations immédiates concernant la situation sur le terrain. Je commencerai par la situation dans le nord-ouest. Malgré une tentative de rétablissement du cessez-le-feu entre la Russie et la Turquie annoncée début août, les hostilités à Edleb et alentour ont rapidement repris. Une importante offensive gouvernementale a repris l'extrémité sud de la zone de désescalade, les frappes aériennes progouvernementales, les bombardements, les tirs de roquettes et de mortiers se poursuivent. Davantage de civils ont été tués, comme M. Lowcock vient de le souligner, et beaucoup d'autres ont fui leur foyer. Davantage d'hôpitaux et d'infrastructures civiles

ont été touchées, notamment des marchés, des écoles, des camps de déplacés et des stations de pompage d'eau. Des villes ont été presque entièrement vidées de leurs habitants, dont des femmes et des enfants, qui ont fui les bombardements et se retrouvent sans abri, sans nourriture ni eau.

La Turquie a fait état de raids aériens contre l'un de ses convois militaires dans la province d'Edleb. Dans l'intervalle, son poste d'observation à Morek a été encerclé par des forces progouvernementales; ce qui vient nous rappeler que la situation pourrait déboucher sur un conflit international. À la suite de leur rencontre, le mardi 27 août, les Présidents Poutine et Erdoğan ont indiqué qu'ils étaient parvenus à un mémorandum sur la stabilisation de la situation sur la base du mémorandum d'accord de septembre 2018. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette diplomatie de haut niveau et de cette déclaration et espérer qu'elle ramènera le calme à Edleb. Mais je tiens à exprimer ma plus vive préoccupation face à la poursuite de la violence.

Personne ne prétend qu'il existe une solution miracle pour lutter contre le groupe terroriste Hay'at Tahrir al-Cham, inscrit sur la Liste du Conseil de sécurité, ou contre des groupes tels que Huras al-Din et les combattants terroristes étrangers. Leurs attaques doivent cesser. Mais la lutte contre le terrorisme ne peut pas mettre en danger la vie de 3 millions de civils. Ils ont droit à une protection en vertu du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Il faut que cessent immédiatement les massacres et les déplacements. Une solution essentiellement politique doit être trouvée à la situation à Edleb.

Deuxièmement, j'en viens à la situation dans le nord-est. En juillet, la concentration de troupes, du côté turc de la frontière, a fait monter la tension d'un cran. Les avancées obtenues dans le cadre des pourparlers entre les États-Unis et la Turquie en août ont permis d'éviter un conflit. Nous suivons de près l'évolution de la situation alors que des premières mesures semblent avoir été prises pour mettre en œuvre ces accords provisoires. Mais, comme l'a souligné le Secrétaire général, un règlement politique concret est nécessaire - un règlement respectant la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité de la Syrie, tenant compte des préoccupations légitimes de la Turquie en matière de sécurité, garantissant le bien-être de la population syrienne de cette région et lui permettant de faire entendre sa voix.

Troisièmement, en ce qui concerne les tensions israélo-iraniennes, Israël a confirmé avoir mené des frappes aériennes dans la banlieue de Damas, le 24 août. Israël a déclaré que son objectif était de prévenir des attaques de drones à partir du sol syrien qui, selon lui, étaient planifiées par des agents des forces iraniennes d'Al-Qods et des milices chiites en Syrie. Les médias syriens ont déclaré que les systèmes de défense aérienne syriens avaient intercepté des tirs hostiles avant qu'ils n'atteignent leur cible. Le Hezbollah a déclaré que deux de ses combattants avaient été tués lors des frappes et menacé de riposter à partir du Liban. Cette escalade de la tension est extrêmement préoccupante. J'exhorte toutes les parties, et en particulier tous les États de la région, à respecter la souveraineté de la Syrie en s'abstenant de tout acte d'hostilité et de provocation et en faisant preuve de la plus grande retenue tant dans leurs actes que dans leurs paroles.

Quatrièmement, dans le sud-ouest de la Syrie, les informations faisant état de détentions, de manifestations, de disparitions et d'assassinats sont extrêmement préoccupantes. M. Lowcock vient d'évoquer la situation problématique à Roukban et à Hol, je n'ai donc rien à ajouter.

Cinquièmement, rappelons-nous que les familles syriennes sont confrontées à de multiples dangers : conflits violents, terrorisme, déplacement, enrôlement, détention arbitraire, torture, séparation, violence fondée sur le genre et bien d'autres problèmes liés à l'absence de protection. Les Syriens connaissent également des niveaux sans précédent de pauvreté, des difficultés économiques et un sentiment de désespoir. Des millions de réfugiés syriens continuent de rencontrer des obstacles à leur retour dans la sécurité, la dignité et de leur plein gré.

Il est plus évident que jamais qu'il n'existe pas de solution militaire à la situation en Syrie. Un cesse-le-feu à l'échelle nationale, tel que stipulé dans la résolution 2254 (2015), n'a jamais été aussi important et nécessaire, notamment pour la paix et la sécurité internationales. Il va de soi que seuls un processus politique et, à terme, une solution politique permettront de rétablir la souveraineté de la Syrie, protéger les droits et l'avenir de tous les Syriens et commencer à remédier aux profondes divisions au sein de la société syrienne.

C'est pourquoi, même au cœur des combats, je n'ai ménagé aucun effort pour m'acquitter de mon mandat et faciliter les négociations intersyriennes en vue d'entamer le processus d'élaboration d'une nouvelle Constitution,

en vertu de laquelle des élections libres et régulières, sous la supervision des Nations Unies, pourront avoir lieu, conformément à la résolution 2254 (2015). J'ai eu des consultations constructives avec le Gouvernement syrien et avec la Commission syrienne de négociation afin de parvenir à un accord solide sur la mise en place d'une commission constitutionnelle crédible, équilibrée et sans exclusive, dirigée et contrôlée par la Syrie, convoquée sous les auspices des Nations Unies à Genève, qui permettrait de déboucher sur un processus politique élargi. Je remercie le Gouvernement et l'opposition pour le dialogue de fond et ouvert qu'ils entretiennent avec l'ONU.

Tout au long du processus, il est clairement apparu que rien n'est approuvé tant que tout n'est pas approuvé. Néanmoins, il y a un accord solide sur les points suivants : deux coprésidents égaux, l'un nommé par le Gouvernement et l'autre par l'opposition; la facilitation du processus par l'ONU grâce à mes bons offices; un seuil fixé à 75 % des voix, parallèlement à la recherche d'un consensus; la constitution d'un groupe composé de 150 membres et d'un groupe plus restreint composé de 45 membres; et une ferme détermination de garantir la sécurité des membres de la commission et de leurs proches.

Début juillet, j'ai eu des échanges positifs avec le Ministre syrien des affaires étrangères, Walid Al-Moualem, et avec les dirigeants de la Commission syrienne de négociation sur les derniers détails d'un ensemble de mesures visant à régler les questions en suspens et à convenir d'un mandat et de règles de procédure fondamentales. Cet ensemble de mesures est pratiquement parachevé. Les points de divergence qui subsistent sont, à mon avis, relativement mineurs. Je suis convaincu que les négociations iront à leur terme. Je suis en contact avec l'opposition et le Gouvernement. J'ai également fait part de mon souhait de me rendre à nouveau à Damas dans un avenir très proche afin de parachever le processus engagé. J'ai bon espoir que l'ONU sera en mesure d'annoncer un accord avant le début de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale.

Les Gouvernements russe et turc ont été d'une grande aide et soutiennent pleinement le rôle moteur joué par l'ONU dans le processus de négociations sur la commission constitutionnelle. Je me rendrai prochainement en Iran, et je compte sur le maintien de son appui. Je ne doute pas que le sommet qui devrait réunir

à la mi-septembre les Présidents russe, turc et iranien pourra contribuer aux efforts actuellement consentis.

Je me félicite du ferme soutien apporté par les États-Unis et par plusieurs pays européens et arabes à l'effort global de l'ONU, ainsi que de l'appui actif de l'Union européenne. J'attends avec intérêt de me rendre à Washington dans le courant de la semaine et d'y tenir des consultations. Je continue d'exhorter vivement les États-Unis et la Fédération de Russie à renforcer leur dialogue direct, en faisant fond sur les efforts qu'ils ont déployés pendant l'année.

Ces derniers mois, j'ai entendu certains Syriens réagir avec mépris lorsqu'on leur parlait des avancées réalisées à Genève au sujet de la commission constitutionnelle, alors que la violence s'intensifie et qu'aucun progrès n'est fait dans les autres dossiers. À cet égard, j'ai jugé extrêmement importantes les vues exprimées par un large éventail d'acteurs de la société civile syrienne et de femmes syriennes, notamment par l'intermédiaire du Bureau d'aide à la société civile et du Comité consultatif des femmes syriennes. Elles révèlent une réalité sous-jacente : un processus viable ne peut se limiter à des réunions à Genève. Il doit régler dès le départ les problèmes concrets des Syriens. Pour véritablement marquer une nouvelle page de l'histoire syrienne, la création d'une commission constitutionnelle doit s'accompagner de mesures ayant un impact réel sur le terrain.

Par exemple, des mesures concrètes relatives aux personnes détenues, enlevées ou disparues pourraient être prises avec discernement et à une échelle appréciable. Au cours de la période considérée, une quatrième opération de libération simultanée a eu lieu sous l'égide du groupe de travail réunissant l'Iran, la Russie, la Turquie et l'ONU. Je me félicite que, grâce à la ténacité de l'ONU, il y ait eu des progrès manifestes en ce qui concerne le respect des dispositions fondamentales du droit international humanitaire. Pour la première fois, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a été autorisé à agir en tant qu'intermédiaire neutre, et des membres de mon équipe ont également pu assister à l'opération.

Toutefois, comme toutes les précédentes, cette opération n'a pas permis de libérer suffisamment de personnes. Conformément à la résolution 2254 (2015), toutes les parties doivent procéder à des libérations unilatérales et aller au-delà des échanges « un contre un ». J'estime que les femmes, les enfants, les malades et les personnes âgées doivent être libérés en grand nombre.

Le Gouvernement et l'opposition doivent recueillir, protéger et gérer les informations dont ils disposent sur les personnes qu'ils détiennent, surveillent ou recherchent. Là encore, un intermédiaire neutre reconnu sur le plan international, tel que le CICR, pourrait jouer un rôle clef en aidant toutes les parties, notamment les familles, à compiler des informations sur les personnes détenues et disparues, ainsi qu'à garantir la sécurité et la confidentialité de ces données.

Avec l'appui du CICR, mon équipe a mis au point des procédures de recherche des personnes disparues en Syrie, conformément au droit international humanitaire et dans le véritable esprit de la résolution 2474 (2019), adoptée à l'unanimité par le Conseil en juin dernier. Ces procédures seront inscrites à l'ordre du jour de la prochaine réunion du groupe de travail. J'espère toujours que cette réunion se tiendra à Genève, dans le cadre des consultations tournantes du groupe de travail.

Il incombe également aux acteurs internationaux de renforcer leur dialogue et d'appuyer le processus facilité par l'ONU, étant donné que nous travaillons directement avec les parties syriennes. Je ne doute pas que la réunion tenue dans le cadre du processus d'Astana et la réunion en groupe restreint se poursuivront. L'ONU adopte une approche pratique pour collaborer avec ces groupes si importants. Mais le moment est venu de rassembler de manière très concrète la volonté des participants à ces deux réunions et des membres permanents du Conseil dans une instance commune à Genève, composée d'un groupe d'acteurs clefs, qui appuie un processus dirigé et contrôlé par les Syriens, sous les auspices de l'ONU et dans l'exercice du mandat confié par le Conseil. Si les Syriens veulent surmonter leur méfiance et leurs divisions et progresser pas à pas sur la voie de la guérison de la société syrienne et du rétablissement de la place de la Syrie au sein de la communauté internationale, cette instance à Genève devra à tout prix bénéficier d'un appui international. Je demande au Conseil son soutien pour y parvenir.

Je suis bien conscient de la profondeur de la douleur et des souffrances qu'endurent les Syriens où qu'ils se trouvent et de la nécessité de mettre fin à ce conflit pour le bien de la Syrie et de son peuple, ainsi que de la région et du monde. Nous entamons un mois crucial, tant pour les parties qui doivent collaborer avec l'ONU en vue de mettre en place la commission constitutionnelle, que pour les partenaires internationaux clefs qui doivent apaiser les tensions à Edleb, dans le nord-est du pays et dans la région, ainsi que se rallier aux efforts de

l'ONU. Cela pourrait permettre à l'ONU de constituer une commission constitutionnelle, tout en prenant de premières mesures pour dissiper la profonde méfiance, renforcer la confiance et donner une lueur d'espoir au peuple après une longue période d'obscurité. Ce ne sera pas facile, mais c'est la seule voie vers un avenir meilleur pour la Syrie et une mise en œuvre progressive de la résolution 2254 (2015).

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Pedersen de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique) (*parle en anglais*) : Je fais cette déclaration sur la situation humanitaire en Syrie au nom des trois corédacteurs, à savoir le Koweït, l'Allemagne et la Belgique.

Nous voudrions remercier le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de son important exposé d'aujourd'hui sur la situation humanitaire en Syrie.

Le Secrétaire général a déclaré la semaine dernière qu'il était

« profondément préoccupé par l'escalade persistante dans le nord-ouest de la Syrie et par la perspective d'une offensive frappant Edleb en plein cœur, qui pourrait déclencher une nouvelle vague de souffrances humaines et toucher jusqu'à trois millions de civils », et qu'il « condamn[ait] fermement la poursuite des attaques contre des civils et des infrastructures civiles, y compris les établissements de santé et d'enseignement » (SG/SM/19705).

Ces quatre derniers mois, la campagne militaire en cours, caractérisée par un recours constant à des frappes aériennes, à des bombardements et, semble-t-il, à des barils d'explosifs, a causé d'immenses souffrances humaines et décimé la population. Elle a entraîné des décès, des déplacements et des destructions. Comme le Secrétaire général adjoint du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), M. Lowcock, l'a de nouveau décrit en détail dans son exposé, plus de 500 civils, dont de nombreux enfants, ont été tués. Plus de 400 000 personnes ont fui la violence une ou plusieurs fois, sans savoir où passer la nuit, les camps de personnes déplacées étant surpeuplés. Des hôpitaux, des écoles, des marchés et des camps de déplacés ont été pris pour cible et détruits par des frappes aériennes. Nombre de ces attaques ont été commises dans des

zones de déconflition, ce qui signifie que les parties responsables connaissaient bien leur emplacement.

À maintes reprises, nous avons demandé aux parties de respecter le mémorandum d'accord sur Edleb de septembre 2018. Nous avons appelé à la protection des 3 millions de civils qui vivent dans la région. Nous avons déploré la perte de civils innocents. Nous avons condamné les violations du droit international humanitaire et demandé que leurs responsables soient tenus de répondre de leurs actes.

Nous avons également condamné les attentats perpétrés par les groupes terroristes désignés comme tels par le Conseil de sécurité, tout en réaffirmant que les efforts de lutte contre le terrorisme ne sauraient dispenser aucune des parties de ses obligations au regard du droit international humanitaire, notamment les principes de distinction et de proportionnalité. Nous avons appelé à l'intensification des efforts diplomatiques parmi les principaux acteurs pour stabiliser et désamorcer de toute urgence la situation. Malheureusement pour toutes les personnes concernées sur le terrain en Syrie, cela n'a jusqu'ici pas porté ses fruits. L'OCHA a demandé à plusieurs reprises qu'un Conseil de sécurité unifié prenne des mesures, a répété M. Lowcock ce matin.

Depuis le début de la désescalade à Edleb à la fin du mois d'avril, les corédacteurs humanitaires se sont efforcés de maintenir l'attention de la communauté internationale sur cette importante situation humanitaire. Nous avons trouvé l'appui d'un grand nombre de personnes autour de cette table. Aujourd'hui, nous appelons le Conseil à adopter d'urgence une position unifiée, avec nous, contre cette violence qui a causé tant de souffrances humaines. Cette situation ne peut plus durer. C'est pourquoi, concernant la situation humanitaire en Syrie, les corédacteurs - le Koweït, l'Allemagne et la Belgique - ont présenté aux membres du Conseil un projet de résolution qui vise à améliorer d'urgence la situation humanitaire à Edleb. Nous attendons avec intérêt de travailler de manière constructive avec tous les membres du Conseil sur ce texte.

Dans l'intervalle, notre attention se porte également sur d'autres parties de la Syrie. Dans le camp de Hol, plus de 70 000 personnes reçoivent encore une aide humanitaire. Les organismes humanitaires ont pu intensifier leur action, mais la situation demeure néanmoins très préoccupante. Dans le sud de la Syrie, à Deraa, Qouneïtra et dans la zone rurale autour de Damas, où l'on continue d'enregistrer des niveaux élevés

de mouvements de population, 2,8 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire. À Roukban, l'ONU a pu effectuer une mission d'évaluation la semaine dernière. C'est une bonne nouvelle, mais ce qui est crucial maintenant, c'est que l'ONU soit autorisée à retourner à Roukban dans les semaines à venir afin de fournir une assistance à ceux qui décident de rester dans le camp, et d'aider les autres à partir volontairement, en toute sécurité et dans la dignité.

Je voudrais conclure cette intervention en rappelant ce qui suit : compte tenu de la crise à Edleb, les opérations transfrontières, telles que renouvelées par la résolution 2449 (2018), sont plus importantes que jamais pour sauver des vies. Il n'y a pas d'autre moyen de fournir un appui adéquat aux 3 millions de civils de la région qui dépendent de ce mécanisme.

(l'orateur poursuit en français)

Je voudrais poursuivre avec quelques remarques, à titre national, sur le volet politique, d'abord pour remercier l'Envoyé spécial, M. Pedersen, pour son exposé et son engagement et l'assurer de notre plein soutien.

Nous le savons tous : il n'y a pas de solution militaire à la crise syrienne. Le conflit syrien ne pourra être résolu que par un processus politique négocié, conforme à la résolution 2254 (2015) et au Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe), sous l'égide de l'ONU. Nous soutenons tous ses efforts pour mettre en œuvre cette résolution, y compris la mise en œuvre d'un cessez-le feu national, une transition politique par l'organisation d'élections nationales incluant la diaspora syrienne et la mise en place d'un environnement sûr, stable et calme.

Pour mon pays, l'établissement d'une commission constitutionnelle « Syrian owned, Syrian led, facilitated by the UN » (prise en main et dirigée par les Syriens et facilitée par l'ONU) sera un pas en avant important, à condition d'être crédible, c'est-à-dire équilibrée, inclusive et représentative et si elle fonctionne avec des règles claires, sous facilitation de l'ONU. Nous sommes donc partisans d'un rôle central de l'Envoyé Spécial et de l'ONU dans ce processus, comme cela avait été prévu par les garants d'Astana, à l'origine de cette commission. Nous continuons à soutenir les efforts de l'Envoyé Spécial à cet égard et nous attendons avec impatience la mise œuvre rapide de ladite commission. L'établissement de la commission constitutionnelle n'est cependant pas une fin en soi : ce doit être la fondation

d'un processus politique crédible capable de réconcilier tous les Syriens qui souhaitent la paix.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Lowcock pour leurs exposés. Comme le Secrétaire d'État Pompeo l'a déclaré dans cette salle la semaine dernière (voir S/PV.8600), nous nous félicitons de l'occasion qui nous est donnée de recourir au Conseil de sécurité pour relever les défis complexes du Moyen-Orient. Il y a peu d'endroits où les défis sont plus grands aujourd'hui qu'en Syrie.

Dans le rapport récemment publié sur la situation à Edleb, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a confirmé à nouveau que, malgré les dénégations d'Assad et de ses partisans, la grande région d'Edleb compte environ 3 millions de Syriens, soit quelque 20 % de la population qui reste dans le pays. Plus de la moitié des civils sont des enfants. Le rapport note que des centaines de civils ont été tués ou blessés par des frappes aériennes et des bombardements depuis mai, et que plus de 400 000 personnes auraient fui leur foyer pour échapper à la violence. L'écrasante majorité de ces personnes déplacées se rendent dans des zones densément peuplées proches de la frontière turque dans le nord de la province d'Edleb, où l'aide humanitaire est débordée.

Les attaques du régime d'Assad, de la Russie et de leurs alliés dans le nord-ouest de la Syrie se poursuivent et ont augmenté ces dernières semaines. Le nombre de civils tués, blessés ou déplacés continue d'augmenter. Le régime d'Assad et ses alliés causent des dommages dévastateurs aux infrastructures civiles, notamment aux écoles et aux installations médicales et d'approvisionnement en eau. Comme le Secrétaire général adjoint Lowcock l'a dit avec insistance il y a quelques instants, rien ne peut justifier cela. Cette tragédie s'est répétée une fois de plus lorsqu'une attaque aérienne ciblée dans le quartier de Maaret Hormé, dans le sud d'Edleb, a coûté la vie à deux travailleurs humanitaires, un auxiliaire sanitaire et un chauffeur ambulancier. Plus barbare encore, un volontaire des Casques blancs qui s'est précipité pour sauver leur vie a lui-même été tué lors d'une tristement célèbre frappe aérienne à double impact.

Entre-temps, la semaine dernière, la violence s'est intensifiée et le régime a capturé Khan Cheïkhoun, la ville même qui a été victime d'une attaque au sarin perpétrée par le régime en avril 2017 qui avait fait près de 100 morts. Les États-Unis appuient les appels en

faveur d'une résolution visant à remédier à la situation d'Edleb.

Ces attaques font qu'il est impossible de croire que le régime et la Russie sont honnêtes lorsqu'ils disent qu'ils ne cherchent pas une solution militaire à ce conflit. Nous nous opposons à l'offensive lancée par le régime d'Assad et ses alliés sous le faux prétexte d'opérations antiterroristes. Nous savons à quoi ressemblent les opérations antiterroristes et, bien que nous soyons d'accord sur le fait qu'il y a un problème terroriste à Edleb, nous n'assistons pas là à des opérations de lutte contre le terrorisme, mais plutôt à une excuse pour poursuivre une violente campagne militaire contre ceux qui refusent d'accepter le régime d'Assad dans sa forme actuelle. C'est pourquoi nous demandons à l'ONU d'agir rapidement avec la commission d'enquête chargée d'enquêter sur les attaques contre les installations médicales dans le nord-ouest de la Syrie.

La situation désastreuse en Syrie ne se limite pas à Edleb. Plus de 6 millions de Syriens déplacés n'ont toujours pas regagné leurs foyers en raison de la violence persistante. Des millions d'autres vivent dans la crainte constante pour leur sécurité et leur sûreté, tout en manquant de produits de première nécessité et d'un moyen de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Les États-Unis demandent à tous les membres du Conseil, ainsi qu'à leurs partenaires régionaux, de veiller à ce que l'ONU dispose de la capacité opérationnelle nécessaire pour acheminer l'aide transfrontière par tous les points de passage convenus, conformément à la résolution 2449 (2018). Rien ne peut remplacer les opérations transfrontières, et c'est particulièrement important maintenant que nous assistons à une détérioration de la situation humanitaire à Edleb.

Nous continuons d'appeler à un accès humanitaire total à Roukban et à l'acheminement immédiat de l'aide d'urgence, ainsi qu'à la possibilité pour les personnes déplacées de partir de volontairement, dans la sécurité et la dignité vers l'endroit de leur choix, si elles le souhaitent. De plus, il est important que le régime syrien permette aux organismes humanitaires d'accéder régulièrement à toutes les personnes déplacées qui se trouvent dans le besoin, y compris à Roukban.

L'incapacité répétée des garants d'Astana de faire respecter un cessez-le-feu entre le régime d'Assad et les groupes d'opposition, comme celui d'il y a deux semaines, montre que ce format est incapable de réellement prévenir les violences ou d'accomplir de véritables progrès vers la

réalisation d'une solution politique et d'autres mandats énoncés dans la résolution 2254 (2015), notamment la libération des détenus.

Les États-Unis appuient fermement les efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie en vue de créer la commission constitutionnelle, qui doit être lancée par l'ONU et placée sous son égide. Cela fait partie intégrante de la résolution 2254 (2015). L'incapacité des garants d'Astana de mettre en place la commission constitutionnelle au cours des deux dernières années montre que le régime et la Russie se contentent d'utiliser ce format pour ralentir les progrès politiques. Nous appelons les membres du groupe d'Astana à mettre un terme à leur vaine tentative de s'approprier le processus politique et à apporter leur plein appui au Bureau de l'Envoyé spécial.

Le 7 août, les États-Unis et leurs homologues turcs se sont engagés à créer un centre d'opérations conjoint pour mettre en œuvre un mécanisme de sécurité dans le nord-est de la Syrie. Nous considérons que ce mécanisme sera un moyen viable de sécuriser et de stabiliser la frontière et d'assurer la continuité des efforts de la coalition mondiale. Les États-Unis se joignent à la Turquie pour demander la préservation de l'accord de Sotchi de 2018, signé par la Turquie et la Russie en septembre dernier.

Nous appelons tous les membres du Conseil à veiller à ce que les efforts visant à établir une véritable zone de désescalade soient consolidés et qu'un cessez-le-feu soit établi dans toute la Syrie, en particulier à Edleb et dans le nord de Hama. Il n'est pas réaliste de progresser sur le volet politique tant que ces conditions ne sont pas réunies. Bien entendu, aucune solution n'est possible sans la coopération du régime d'Assad et de la Russie. Nous appelons ces deux parties à mettre fin à leur violence en Syrie et à se joindre aux efforts de la communauté internationale pour permettre la stabilisation définitive du pays.

Nous renouvelons également l'appel lancé par les États-Unis et d'autres membres du Conseil lors de notre récente séance sur les détenus pour que le régime d'Assad libère immédiatement les civils innocents détenus dans les geôles du régime et permette aux entités internationales impartiales et indépendantes d'avoir accès aux centres de détention afin de commencer à rétablir la confiance et de jeter les bases de la réconciliation, condition *sine qua non* d'une paix durable.

D'ici là, nous continuerons d'exercer une pression par tous les moyens appropriés pour isoler ce régime sanguinaire et corrompu, et ses alliés.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à l'Envoyé spécial, M. Geir Pedersen. Nous espérons qu'il s'est bien remis de sa maladie et le remercions de son exposé très utile sur les faits nouveaux survenus en Syrie sur le plan politique. Nous remercions également M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, de son exposé sur la situation humanitaire en Syrie.

Nous nous associons à la déclaration faite tout à l'heure par le Représentant permanent de la Belgique, l'Ambassadeur Pecsteen de Buytsverve, au nom des rédacteurs sur la situation humanitaire en Syrie, à savoir l'Allemagne, la Belgique et le Koweït. Je voudrais faire les observations suivantes à titre national.

Dans quelques semaines, nous commémorerons le premier anniversaire de la signature du mémorandum d'accord entre la Russie et la Turquie en septembre 2018. Ce mémorandum d'accord a considérablement contribué, à la fin de l'année dernière et au début de cette année, à la réduction des tensions dans la province d'Edleb, où vivent 3 millions de personnes. Toutefois, au cours des derniers mois, nous avons constaté une escalade militaire dans le nord-ouest de la Syrie, qui a entraîné le déplacement d'environ un demi-million de personnes et la mort d'au moins 500 civils.

Nous continuons de condamner la prise pour cible de civils innocents, de centres de santé et d'installations civiles par quelque partie que ce soit. Nous réaffirmons une fois de plus la nécessité pour toutes les parties de respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Nous soulignons que les opérations de lutte antiterroriste ne dispensent aucune partie à un conflit des obligations qui lui incombe en vertu du droit international, y compris le respect des principes de distinction, de proportionnalité, de précaution et de protection des civils et des cibles civiles.

Nous craignons que la poursuite de l'escalade militaire dans le nord-ouest de la Syrie n'ait des répercussions négatives sur les efforts déployés par l'Envoyé spécial et son équipe pour relancer le processus politique syrien. Nous insistons sur la nécessité de désamorcer la situation et de parvenir à un cessez-le-feu afin de mettre fin à ce bain de sang du peuple frère syrien, qui a tant souffert ces dernières années.

Comme l'a dit notre collègue, le représentant de la Belgique, qui est corédacteur sur la situation humanitaire en Syrie, nous allons œuvrer, aux côtés de tous les autres membres du Conseil, à l'élaboration d'un projet de résolution mettant fin à la détérioration de la situation humanitaire à Edleb.

Nous suivons de près les événements relatifs à la création de la commission constitutionnelle tant attendue. Nous venons d'entendre M. Pedersen en parler. Comme lui, nous espérons qu'un accord pourra être trouvé sur la création de la commission avant l'ouverture de la prochaine session de l'Assemblée générale. Nous réaffirmons que la commission constitutionnelle doit être équilibrée, inclusive et crédible. En outre, le processus politique doit être soutenu par des mesures de confiance, en particulier par des progrès sur la question de la libération des détenus et des prisonniers et celle des personnes disparues.

Pour terminer, j'insiste une fois de plus sur le fait qu'il n'y a pas de solution militaire à la crise syrienne. Il faut trouver une solution politique qui tienne compte des aspirations de tous les Syriens et garantisse la sécurité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie, conformément à la résolution 2254 (2015) et au Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe).

M. Hickey (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie les deux intervenants de l'ONU. L'Organisation continue de bénéficier du plein appui du Royaume-Uni pour l'important travail qu'elle accomplit.

Comme il s'agit de la dernière séance à laquelle je participe dans cette salle, je souhaiterais faire part de quelques réflexions sur les travaux du Conseil concernant la Syrie. Il me pèse lourdement que, malgré tous les efforts déployés par nombre d'entre nous dans cette salle, la communauté internationale et le Conseil n'ait pu venir en aide au peuple syrien. Toutefois, il ne devrait faire aucun doute que le régime d'Assad porte la responsabilité principale des souffrances du peuple syrien, ainsi que Daech. N'oublions pas non plus les 12 veto de la Russie pour protéger le régime d'Assad. Le peuple syrien a enduré des souffrances indicibles et ses souffrances se poursuivent. Le régime l'a bombardé avec des armes chimiques. Il a systématiquement torturé et assassiné ses opposants. Il a pris pour cible des civils par des bombardements aériens massifs et aveugles. Et il a continué de le faire cette semaine, comme nous l'avons constaté en voyant les images terribles de la violence qui s'est abattue hier sur Maaret el-Nouman.

Huit ans après le début de ce conflit, nous ne devons pas oublier pourquoi il a commencé. Au printemps 2011, des Syriens ordinaires, parmi lesquels des enseignants, des étudiants et des médecins, sont descendus dans les rues de Damas, Deraa, Homs et d'autres villes de la Syrie pour manifester pacifiquement et demander plus de liberté et une meilleure gouvernance. J'ai moi-même été témoin de certaines de ces manifestations. Le régime a réagi avec une force écrasante, tirant sur les civils dans les rues et les arrêtant, les torturant et les assassinant. Voilà ce qui a déclenché le conflit et c'est ce qui le fait perdurer à ce jour. Depuis lors, à aucun moment le régime ne s'est sérieusement engagé dans un processus politique; il a poursuivi une stratégie militaire impitoyable contre son propre peuple pour se maintenir au pouvoir quel qu'en soit le prix.

Si je pense qu'il est important de le dire, ces paroles seules n'aideront pas le peuple syrien aujourd'hui. Pour commencer, la moindre des choses que nous puissions faire aujourd'hui est de mettre un terme à la violence à Edleb en exigeant et en appliquant un cessez-le-feu immédiat. Depuis la récente escalade des tensions, le régime et ses alliés ont tué plus de 500 civils et en ont déplacé plus de 400 000. Sur les 3 millions de Syriens vivant à Edleb, moins de 1% appartient au groupe terroriste Hay'at Tahrir el-Cham.

À Edleb, il reste plus de bébés que de terroristes et, comme l'a dit mon collègue des États-Unis, plus de la moitié des habitants, soit 1,5 million, sont des enfants. Le Conseil doit insister sur un cessez-le-feu immédiat pour protéger les civils et empêcher de nouveaux crimes de guerre. Voilà pourquoi nous appuyons fermement le projet de résolution proposé aujourd'hui par la Belgique, le Koweït et l'Allemagne.

Ensuite, la moindre des choses que nous puissions faire est d'assurer la justice et la responsabilité pour les crimes commis par le régime d'Assad et par Daech. Le Royaume-Uni ne ménagera aucun effort pour assurer l'application du principe de responsabilité en appuyant le Mécanisme international, impartial et indépendant et la Commission d'enquête des Nations Unies et en engageant des poursuites devant les tribunaux nationaux. Nous nous félicitons du succès des poursuites déjà en cours en Europe et de la décision du Secrétaire général de créer une commission d'enquête. Un jour, Bashar Al-Assad sera traduit en justice pour les crimes qu'il a commis.

Nous devons également continuer à suivre de près les activités des unités militaires du régime, de

la Russie et de Hay'at Tahrir al-Cham qui se trouvent actuellement sur le terrain à Edleb. Sans être exhaustif, je pense notamment aux 679^e, 680^e et 947^e escadrons à la base aérienne de Hama; aux 7^e, 675^e, 677^e et 685^e escadrons à la base aérienne de Chaaïrat; aux 695^e et 698^e escadrons à la base aérienne de Nasriyé, aux 1^{er} et 819^e escadrons, ainsi qu'aux 5^e et 827^e escadrons russes à la base aérienne de Tiyas. Nous surveillerons les actions de ces unités militaires et de leurs commandants, et nous veillerons à ce qu'ils en rendent compte.

Le moins que nous puissions faire est de nous attaquer aux causes profondes de ce conflit. Comme cela est reconnu dans la résolution 2254 (2015), qui appelle à une gouvernance inclusive et non sectaire, il n'y aura jamais de stabilité et de paix en Syrie tant que le régime continuera de terroriser son peuple et de torturer et tuer ses opposants. Ces conditions continueront de créer un terreau fertile pour des actes d'extrémisme et de terrorisme, comme ceux perpétrés par Al-Qaida et Daech.

Enfin, ce conflit a mis à mal et affaibli l'Organisation des Nations Unies et le système international fondé sur des règles dans son ensemble. Al-Assad a utilisé des armes chimiques contre son propre peuple. Il a fait preuve de mépris envers le Conseil et ses résolutions, l'Assemblée générale et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – avec l'appui et la protection de la Russie et de l'Iran. Si nous, États Membres de l'ONU, voulons défendre les idéaux énoncés dans la Charte des Nations Unies, qui vise à préserver les générations futures du fléau de la guerre et par laquelle nous avons proclamé à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, nous devons faire davantage pour empêcher les régimes criminels et voyous de violer le droit international et d'infliger la mort et des souffrances à leurs peuples. Le respect de la souveraineté de l'État ne saurait servir de prétexte permettant à un dirigeant de commettre des crimes de guerre contre son propre peuple.

Le Conseil doit tirer les leçons des huit dernières années de ce conflit et des souffrances du peuple syrien. Nous devons à présent joindre nos efforts de toute urgence pour mettre fin à la violence à Edleb et éviter de nouvelles souffrances aux Syriens.

M^{me} Gueguen (France) : Je tiens d'abord à remercier à mon tour Mark Lowcock et Geir Pedersen pour leurs présentations, comme toujours précises et très

utiles. Je me réjouis tout particulièrement de voir Geir Pedersen parmi nous et qu'il soit pleinement rétabli.

La tragédie syrienne est entrée depuis plusieurs mois dans un nouvel acte de la stratégie impitoyable du régime syrien. Après l'horreur de la destruction d'Alep fin 2016, après celle de la bataille de la Ghouta en 2018, nous assistons à un scénario similaire à Edleb, alors même que, par ailleurs, les éléments peuvent se mettre en place pour avancer sur le processus politique, seul à même de mettre un terme durablement à la dynamique infernale de la violence. Il y a donc une triple urgence collective aujourd'hui : imposer un strict respect des règles de la guerre; faire cesser les hostilités; et amorcer enfin la solution politique du conflit, en conformité avec la résolution 2254 (2015) et le Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe).

Tout d'abord, il y a urgence à faire taire les armes à Edleb et à éviter que la Syrie ne devienne le théâtre d'une nouvelle escalade et d'un nouvel embrasement. La France est particulièrement préoccupée par l'intensification significative de l'offensive des forces pro-régime à Edleb au cours des dernières semaines. Nous appelons les signataires de l'accord de cessez-le-feu, et en premier lieu la Russie, à revenir au strict respect de leurs engagements et à assurer un cessez-le-feu effectif dans le nord-ouest en vue du gel des fronts et d'un cessez-le-feu, cette fois à l'échelle nationale, conformément à la résolution 2254 (2015).

Nous accueillons à cet égard favorablement le dialogue américano-turc sur le nord-est et les premières mesures mises en œuvre en vue d'établir un mécanisme de sécurité, qui constitue une avancée en faveur d'une indispensable désescalade des tensions à l'est. Il est essentiel que tous les efforts se concentrent dans la lutte contre Daech, qui continue de représenter une menace majeure pour notre sécurité. Nous y poursuivons, pour notre part, notre action dans le cadre de la Coalition internationale contre Daech en vue de la stabilisation durable de ces territoires libérés.

Deuxièmement, et ceci est d'une égale urgence, le respect du droit international humanitaire s'impose à tous et n'est pas négociable. Je tiens à rappeler ici deux priorités absolues : d'une part, la protection des civils, y compris des personnels humanitaires et médicaux, et d'autre part, la garantie d'un accès humanitaire immédiat, sûr, complet, durable et sans entrave à l'ensemble du territoire syrien. La France condamne avec la plus grande fermeté les frappes du régime et de ses alliés qui continuent à viser sans discrimination

des populations et des infrastructures civiles dans le nord-ouest. Il est particulièrement inacceptable que les infrastructures de santé, y compris celles ayant fait l'objet d'une déconfliction, ainsi que les écoles, continuent à être la cible d'attaques. Nous réitérons notre plein soutien à l'enquête interne lancée par le Secrétaire général à ce sujet. La lutte contre le terrorisme ne peut justifier le sacrifice des populations civiles, et *a fortiori* d'enfants. Ces crimes ne doivent pas rester impunis.

Il est également essentiel que l'aide humanitaire parvienne en priorité aux populations qui en ont le plus besoin et ceci par les voies les plus rapides et les plus directes. Nous appelons de nouveau ceux qui en ont les moyens à exercer les pressions nécessaires sur le régime pour qu'il garantisse un accès humanitaire sans entrave dans l'ensemble des zones sous son contrôle et permette donc aux travailleurs humanitaires d'agir en respect des principes cardinaux de neutralité, d'indépendance, d'impartialité et d'humanité, et ceci notamment dans le sud-ouest et dans la Ghouta orientale. Il est également primordial que les Nations Unies puissent avoir accès aux déplacés et aux réfugiés qui sont de retour chez eux. Il est aussi essentiel que des progrès tangibles et significatifs soient accomplis sur la question des personnes détenues et disparues, et je souscris à cet égard à toutes les recommandations que Geir Pederson vient de formuler.

Ceci sera la troisième priorité sur laquelle je souhaite insister aujourd'hui : l'urgence de la situation à Edleb ne doit pas nous faire oublier l'urgence politique. Nous le savons tous, nous le répétons, seule une solution politique inclusive pourra stabiliser durablement la Syrie et permettre à terme aux réfugiés de retourner dans leur pays. Nous réitérons à cet égard notre plein soutien aux efforts de l'Envoyé spécial en vue de relancer un processus politique, sous l'égide des Nations Unies, et sur la base de tous les éléments de la résolution 2254 (2015).

Il est plus que jamais nécessaire de finaliser un paquet constitutionnel crédible et équilibré tant dans la composition de la commission que dans ses règles de procédure et de réunir la commission constitutionnelle, à Genève, sous l'égide des Nations Unies, dans les meilleurs délais. L'Envoyé spécial nous a indiqué que nous sommes proches du but, et nous appelons donc les parties, sous la supervision des Nations Unies, à achever sans délai sa constitution. Cependant, si le blocage du régime devait se poursuivre, il appartiendra à l'Envoyé spécial de nous dire si la commission constitutionnelle

peut véritablement permettre d'engager une discussion politique.

Pour autant, la commission constitutionnelle ne peut être le seul vecteur du processus politique. Pour que le processus ne reste pas dans l'ornière, nous devons nous saisir dès à présent des autres aspects de la résolution 2254 (2015), d'abord en nous montrant attentifs à la préparation des élections syriennes. Celles-ci devront être libres et transparentes et devront se tenir conformément à la résolution 2254 (2015), sous la supervision des Nations Unies, et devront permettre à l'ensemble des Syriens d'y participer, y compris les réfugiés. Pour sortir de la tragédie syrienne, il est essentiel de redonner aux Syriens la possibilité de s'exprimer librement sur l'avenir de leur pays.

Pour faire émerger cette solution politique que nous appelons tous de nos vœux, la France apporte son plein soutien également aux efforts de l'Envoyé spécial qui visent à rapprocher le groupe restreint sur la Syrie des garants du processus d'Astana, au sein d'un même forum international. Nous espérons que les prochaines semaines permettront d'avancer sur ce sujet.

Les membres du Conseil connaissent enfin nos positions sur la reconstruction, la levée des sanctions et la normalisation, qui sont aussi celles de l'Union européenne et qui demeurent inchangées.

Nous appelons chacun des membres du Conseil de sécurité à prendre ses responsabilités pour mettre fin au drame qui se poursuit sous nos yeux à Edleb, et nous les invitons à appuyer le projet de résolution annoncé par les co-plumes humanitaires – la Belgique, le Koweït et l'Allemagne. Nous n'avons que trop et tragiquement tardé. Il n'y a plus de temps à perdre.

M. Djani (Indonésie) (*parle en anglais*) : Ma délégation voudrait tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock et l'Envoyé spécial Geir Pedersen de leurs exposés détaillés et des efforts qu'ils déploient pour trouver une lumière au bout du tunnel.

Nous sommes une fois de plus ravis de compter parmi nous l'Envoyé spécial Pedersen : je lui souhaite la bienvenue au Conseil. Nous avons toujours appuyé son action en faveur du règlement du conflit, notamment dans le cadre d'un processus crédible, équilibré et ouvert, qui soit conduit et pris en main par les Syriens, conformément à la résolution 2254 (2015). Nous espérons que la commission constitutionnelle sera bientôt mise en place.

Ma délégation partage les préoccupations exprimées dans le dernier rapport du Secrétaire général (S/2019/674) concernant l'intensification des hostilités dans le nord-ouest de la Syrie, qui ont fait plus de 500 morts parmi les civils ainsi que des centaines de blessés, et entraîné le déplacement de plus d'un demi-million de personnes depuis le mois d'avril. Nous sommes non seulement inquiets de la poursuite de l'escalade de la violence dans le nord-ouest de la Syrie, mais aussi profondément préoccupés par le risque d'une offensive frappant Edleb en plein cœur, comme le Secrétaire général l'a souligné dans sa déclaration du 20 août (SG/SM/19705), qui pourrait exacerber les souffrances des 3 millions de civils, dont 76 %, comme nous le savons tous, seraient des femmes et des enfants. À cet égard, l'Indonésie voudrait souligner trois points pertinents.

Premièrement, les attaques contre les civils et les infrastructures civiles doivent cesser. Nous exhortons vivement toutes les parties à respecter pleinement le droit international humanitaire, à se conformer strictement au mémorandum d'accord de septembre 2018 sur Edleb et à s'abstenir de détruire les installations figurant sur la liste des zones de déconfliction et celles des Nations Unies.

Deuxièmement, il faut garantir une aide humanitaire durable et l'accès aux civils dans le besoin. La situation dans le camp de Roukban demeure catastrophique. Il importe que l'ONU aide les personnes ayant exprimé leur volonté de partir et leur fournisse une aide humanitaire vitale. Nous insistons sur la nécessité pour ces personnes de retourner dans leur pays de manière volontaire et dans la sécurité et la dignité, comme l'a indiqué M. Lowcock. Nous nous félicitons également de l'approbation donnée par le Gouvernement syrien à cet égard et de la coopération entre l'ONU et le Croissant-Rouge syrien. Il est urgent de poursuivre le dialogue et la coopération entre toutes les parties prenantes pour garantir l'accès humanitaire, y compris dans le camp de Hol.

Troisièmement, nous nous félicitons des avancées encourageantes concernant la mise en place de la commission constitutionnelle, comme l'a indiqué précédemment l'Envoyé spécial Pedersen. À ce stade, nous devons nous réjouir de toutes les évolutions positives qui permettent de maintenir l'élan du processus. Nous espérons sincèrement que les lacunes et les problèmes restants seront réglés sans délai, au moyen de nouveaux échanges et de pourparlers pacifiques. Je le répète, il est

essentiel que toutes les parties s'engagent fermement et véritablement à faire avancer ce processus.

L'Indonésie demeure gravement préoccupée par l'impact éventuel de l'escalade en cours dans le nord-ouest du pays sur les efforts consentis pour faire avancer le processus politique. Nous ne pouvons pas garantir un processus politique crédible sans une désescalade réussie à Edleb. Ce serait tragique pour les Syriens, la région et la communauté internationale si la paix était rejetée et si l'escalade actuelle de la violence prévalait dans le nord-ouest de la Syrie.

Enfin, je voudrais terminer en citant les propos de Geir dans sa déclaration : « rappelons-nous que les familles syriennes sont confrontées à de multiples dangers ». Il a également indiqué qu'existait un sentiment de désespoir. Il nous appartient à tous, au Conseil de sécurité, de redonner espoir aux familles et aux enfants syriens.

M. Ipo (Côte d'Ivoire) : Ma délégation félicite le Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Geir Pedersen, pour leurs exposés instructifs sur la situation humanitaire et les derniers développements du processus politique en Syrie.

Ma délégation partage la préoccupation exprimée par le Secrétaire général face à l'escalade militaire en cours dans le nord-ouest de la Syrie, notamment dans la province d'Edleb, où environ 3 millions de personnes sont prises au piège des combats, comme l'a relevé M. Lowcock. Cette nouvelle flambée de violences, qui vient exacerber davantage une situation humanitaire déjà alarmante, constitue un obstacle majeur au bon déroulement du processus politique. En effet, selon les agences humanitaires, la reprise des hostilités dans la province d'Edleb a occasionné la mort de plus de 500 civils, le déplacement de plus de 578 000 personnes, ainsi que la destruction d'infrastructures socioéducatives.

Face à la détérioration continue de la situation sécuritaire et à la persistance des défis humanitaires, la Côte d'Ivoire appelle les belligérants au strict respect de l'accord conclu à Sotchi, le 17 septembre 2018, entre la Fédération de Russie et la Turquie, en vue de parvenir à la désescalade nécessaire pour soulager la population civile en détresse, mais également pour relancer le processus politique.

C'est le lieu pour ma délégation de rappeler aux parties au conflit que toute action dirigée notamment contre les civils, les infrastructures sanitaires et scolaires,

les moyens de transport et le personnel utilisant les signes distinctifs définis par les Conventions de Genève constitue un crime de guerre passible de poursuites en vertu des dispositions du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

L'engagement du Conseil à trouver des solutions durables aux défis humanitaires en Syrie doit s'accompagner de la promotion d'une solution politique à la crise. C'est pourquoi la Côte d'Ivoire salue la treizième réunion tenue dans le cadre du processus d'Astana le 2 août 2019, à Nour-Soultan, qui a permis aux garants de ce processus de réitérer la nécessité de la mise en œuvre intégrale de tous les accords portant sur Edleb, notamment l'accord du 17 septembre 2018.

En outre, mon pays se félicite de la quatrième visite effectuée, le 10 juillet, par l'Envoyé spécial du Secrétaire général à Damas, pour y examiner, avec les autorités syriennes, la question de la formation de la commission constitutionnelle chargée de réviser et d'amender la Constitution.

De même, ma délégation accueille avec satisfaction l'initiative du pape François qui, dans une lettre transmise aux autorités syriennes, le 22 juillet 2019, insiste sur la nécessité de rechercher une solution politique viable au conflit et encourage les belligérants à recourir aux instruments de la diplomatie, du dialogue et de la négociation, avec l'assistance de la communauté internationale.

La recherche de solutions au conflit syrien devra également intégrer les mesures de confiance entre les parties, telles que la libération réciproque de détenus, la remise des corps et l'identification des personnes disparues, conformément au processus d'Astana. Ma délégation invite les parties au conflit à poursuivre de telles initiatives, et les exhorte à privilégier la voie du dialogue comme solution viable pour garantir une paix durable en République arabe syrienne.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire exprime son plein appui aux efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, dans le cadre de la mise en place d'une commission constitutionnelle crédible, équilibrée et inclusive, conformément à la résolution 2254 (2015).

M. Duclos (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous remercions la présidence du Conseil d'avoir organisé la présente séance, ainsi que M. Pedersen et M. Lowcock des précieuses informations qu'ils nous ont fournies.

Le Pérou suit avec une profonde préoccupation la poursuite du conflit et la grave situation humanitaire en République arabe syrienne. Il est clair que, depuis avril, malgré l'évolution de la situation sur le terrain, le niveau de violence a augmenté, en particulier dans les provinces du nord-ouest du pays comme Edleb et Hama. Les femmes et les enfants, comme dans tous ces conflits sanglants, en sont les principales victimes. Nous déplorons tout particulièrement les dégâts considérables infligés aux infrastructures civiles dans cette zone, y compris les écoles et les centres médicaux, en conséquence des frappes aériennes qui ne font pas de distinction entre les combattants et la population civile. Nous nous félicitons à cet égard de la décision du Secrétaire général d'ouvrir une enquête sur ces attaques et sur les autres attentats qui ont été perpétrés dans le nord-ouest du pays. Nous espérons que cela contribuera au respect de l'obligation de rendre des comptes si nécessaire en Syrie.

Dans ces circonstances, le Pérou réaffirme sa condamnation ferme du terrorisme, mais souligne une fois encore que la lutte contre ce fléau ne peut ni ne doit servir de justification pour mettre en péril la vie de millions de personnes.

La responsabilité de protéger la population civile rend impérative la cessation des hostilités dans le nord-ouest de la Syrie. Nous estimons que cela peut se faire par la mise en œuvre effective de l'accord conclu en septembre 2018 entre la Turquie et la Russie ou par de nouveaux moyens de parvenir à une solution que le Conseil devra examiner d'urgence et appliquer de façon unie, comme le prévoit le projet de résolution qui a été présenté. Cela est nécessaire, notamment pour venir en aide aux centaines de milliers de personnes déplacées à l'intérieur du pays qui vivent près de la frontière avec la Turquie dans des conditions d'extrême vulnérabilité.

L'attention portée aux événements dans le nord-ouest de la Syrie ne doit pas nous faire oublier les crises humanitaires dans d'autres régions du pays. Nous saluons les efforts déployés par l'ONU et d'autres acteurs humanitaires pour fournir sans relâche une aide aux 68 000 personnes déplacées vivant dans le camp de Hol, et soulignons l'importance d'une mobilisation constante de la communauté internationale en leur faveur. Une grande partie de ces personnes étant d'origine iraquienne, nous exhortons les autorités irakiennes à mener à leur terme, avec l'appui de l'Organisation, les processus nécessaires au retour de ces personnes dans le cadre de paramètres internationalement acceptés.

Tout en nous félicitant de l'évaluation récente par l'ONU et le Croissant-Rouge arabe syrien des besoins humanitaires à Roukban, nous insistons sur la nécessité de garantir l'acheminement de cette aide et de veiller à ce que les personnes souhaitant regagner leurs foyers puissent le faire de leur plein gré, dans la dignité et la sécurité. Nous espérons également que les arrangements bilatéraux annoncés concernant la partie nord du pays ne représenteront pas une menace pour la population civile ni n'entraveront l'action humanitaire.

Sur le plan politique, le Pérou espère que les efforts déployés par l'Envoyé spécial en collaboration avec les parties et dans le cadre du format d'Astana conduiront à la mise en place rapide d'une commission constitutionnelle légitime et équilibrée, conformément à la résolution 2254 (2015) et au Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe). Nous nous félicitons des progrès réalisés dans ce sens. Nous soulignons qu'il est urgent de convenir au plus vite d'une mesure unique englobant les aspects relatifs à la composition de cette commission, à ses fonctions décisionnelles et à son mandat, afin qu'elle débouche sur des élections libres supervisées par l'ONU.

Enfin, je tiens à souligner qu'il importe que les parties continuent d'œuvrer à la mise en place de mesures propices à l'instauration d'un climat d'entente, en particulier en ce qui concerne la libération des détenus, l'identification des personnes disparues et la restitution des dépouilles. Nous nous félicitons du travail accompli dans le cadre du format d'Astana, mais rappelons la nécessité de réaliser de nouveaux progrès tangibles à cet égard.

M. Yao Shaojun (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens tout d'abord à remercier l'Envoyé spécial Geir Pedersen et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de leurs exposés. Nous saluons les efforts constructifs déployés par l'ONU et toutes les parties concernées pour promouvoir un règlement politique de la question syrienne et améliorer la situation humanitaire sur le terrain.

Le conflit prolongé en Syrie inflige des souffrances indicibles au pays et à sa population et constitue l'un des principaux obstacles au retour à la sécurité et à la stabilité au Moyen-Orient. La Chine est favorable au règlement de la question syrienne par des moyens politiques et appelle la communauté internationale à accroître son aide humanitaire à la Syrie. J'aimerais, à ce propos, faire quelques observations.

Premièrement, conformément au principe d'un processus dirigé et contrôlé par la Syrie et à la résolution

2254 (2015), nous devons continuer à promouvoir un règlement politique de la question syrienne. La priorité consiste désormais à mettre en place une commission constitutionnelle représentative acceptée par toutes les parties. C'est la voie la plus réaliste pour engager un processus politique en Syrie. Depuis quelque temps, l'Envoyé spécial Pedersen est en contact étroit avec toutes les parties en vue de la mise en place de cette commission constitutionnelle, et il déploie à cette fin des efforts inlassables. Il ne reste désormais que quelques questions en suspens. Nous avons des raisons d'espérer que l'objectif sera atteint.

La communauté internationale doit appuyer fermement les efforts déployés par l'Envoyé spécial et la poursuite du rôle du processus d'Astana. Les membres du Conseil de sécurité doivent faire preuve d'unité et parler d'une seule voix. Toutes les parties en Syrie doivent régler leurs différends par la voie du dialogue et de la concertation et renforcer la confiance mutuelle grâce à des mesures telles que l'échange de détenus.

Deuxièmement, l'omniprésence du terrorisme constitue une menace majeure pour le processus politique syrien. La lutte contre le terrorisme constitue un aspect important du règlement de la question syrienne. Edleb fait partie de la Syrie. Une solution adéquate à la question d'Edleb est étroitement liée à l'intégrité territoriale de la Syrie, ainsi qu'à l'avenir du pays. La communauté internationale doit œuvrer conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et au droit international, faire respecter des normes unifiées et combattre les organisations terroristes afin d'empêcher la résurgence des forces terroristes.

Le Président russe Poutine et le Président turc Erdoğan ont récemment convenu de mesures communes destinées à favoriser la normalisation de la situation à Edleb. À la mi-septembre, la Russie, la Turquie et l'Iran tiendront un sommet. La Chine salue ces efforts diplomatiques et espère qu'ils déboucheront sur des avancées.

Troisièmement, en fonction de la situation sur le terrain, nous devons prendre les mesures nécessaires pour répondre aux problèmes humanitaires qui se posent dans plusieurs régions ainsi que dans les camps de personnes déplacées dans l'ensemble du pays. La Chine appuie les efforts visant à protéger les civils sans défense et à leur assurer des conditions de vie décentes. Sur le long terme, nous devons appuyer les efforts de reconstruction du Gouvernement syrien dans les zones où la situation est relativement stable sur le plan de la sécurité.

La communauté internationale a la responsabilité morale d'aider la Syrie à retrouver le chemin du développement économique et de la stabilité sociale, et ne doit plus faire uniquement pression sur ce pays. La Chine fournit une aide humanitaire à la Syrie dans plusieurs domaines, notamment l'aide alimentaire, l'approvisionnement en électricité, les transports publics et la formation du personnel. La Chine est actuellement en contact et en coordination avec le Gouvernement syrien. Notre objectif est de lancer des projets de création de moyens de subsistance afin d'appuyer les efforts de reconstruction de la Syrie après la guerre.

Dans le cadre du processus visant à favoriser un règlement politique de la question syrienne et la fourniture d'une aide humanitaire à la Syrie, nous devons respecter la souveraineté de ce pays, son indépendance, son unité et son intégrité territoriale. Nous ne pouvons permettre un morcellement de la Syrie entre les forces séparatistes. Toutes les parties concernées au sein de la communauté internationale doivent s'employer ensemble à créer une nouvelle dynamique et à réunir les conditions nécessaires pour parvenir à un règlement politique.

Récemment, l'Envoyé spécial du Gouvernement chinois sur la question syrienne, M. Xie Xiaoyan, s'est rendu en Iran et en Syrie. Il a rencontré l'Envoyé spécial Pedersen à Genève et a eu un échange de vues approfondi avec toutes les parties concernées. Comme toujours, la Chine est prête à jouer un rôle constructif pour parvenir à un règlement politique de la question syrienne.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Lowcock et M. Pedersen de leurs exposés très instructifs. Nous réitérons notre appui aux efforts qu'ils déploient pour améliorer les conditions de vie de la population syrienne et rétablir la paix dans ce pays - une aspiration à laquelle la République dominicaine souscrit pleinement.

La République dominicaine appuie toutes les initiatives diplomatiques visant à résoudre cette crise, d'où qu'en vienne l'initiative. Cet objectif est sans aucun doute une tâche ambitieuse qui se heurtera à de grands défis, compte tenu de la situation fragile et instable dans le nord-ouest du pays. Cinq cents décès confirmés de civils en trois mois, plus de 400 000 personnes déplacées et des attaques répétées contre les infrastructures médicales et éducatives, tout cela constitue un bien sombre tableau.

Nous nous félicitons du processus d'enquête annoncé par le Secrétaire général, et espérons qu'il portera ses fruits dans les meilleurs délais. Nous soutenons

également la proposition de résolution déposée par les corédacteurs, qui démontre clairement l'engagement du Conseil en faveur de la paix en Syrie.

Nous pensons qu'à ce stade, il est essentiel de garder les yeux fixés sur le but ultime de nos efforts. Pour la République dominicaine, cet objectif est clair : garantir un processus politique crédible mené pour et par les Syriens et facilité par l'ONU, qui ouvre la voie à une nouvelle configuration nationale fondée sur l'état de droit, le respect des droits de l'homme et le développement durable. Nous prenons acte des progrès accomplis dans la composition et le règlement intérieur de la commission constitutionnelle et attendons avec intérêt les progrès accomplis dans l'exécution de son mandat. Ces trois éléments doivent être considérés comme un tout. Nous exhortons l'Ambassadeur Pedersen à continuer de plaider en ce sens et à renforcer encore la participation de l'ONU en tant que garant et facilitateur du processus.

Dans son dernier exposé au Conseil (voir S/PV.8567), l'Ambassadeur Pedersen nous a fait part du sentiment de méfiance et de manque de confiance des différents acteurs, en particulier de l'opposition et de la société civile, à l'égard du processus politique. Pour la République dominicaine, ce sentiment compromet une solution politique durable. Pour inverser cette tendance, nous pensons qu'il est essentiel que les parties aillent de l'avant en prenant des mesures concrètes allant dans le sens suivant.

Premièrement, l'accord de cessez-le-feu de septembre 2018 doit être intégralement mis en œuvre. Dans les zones contrôlées par le Gouvernement, la population doit pouvoir reprendre une vie normale et à l'abri de la crainte. Cela inclut les millions de personnes déplacées et de réfugiés qui ne rentreront chez eux que s'il existe des conditions viables pour une vie digne et sûre. Le processus de libération des détenus doit aller de l'avant, en commençant par la suspension immédiate des détentions arbitraires et en libérant unilatéralement les femmes, les enfants, les malades ou les handicapés comme un acte de bonne foi. Enfin, il faut veiller à ce que tous les secteurs de la société participent à la prise de décisions, en particulier les femmes syriennes.

La situation humanitaire catastrophique qui continue de se produire dans le nord-ouest du pays risque d'occulter toutes les opportunités qui se présenteront dans le processus politique. Par conséquent, la cessation des hostilités qui mettent en danger la vie des civils doit être poursuivie à tout prix. Ce qui ne peut être réalisé à

tout prix, c'est de reprendre Edleb. Le droit international humanitaire doit être respecté, les infrastructures civiles doivent être protégées et l'accès humanitaire doit être maintenu.

Nous insistons sur la nécessité de préserver la sécurité, le bien-être et l'accès humanitaire à la population lorsqu'on parle d'une éventuelle « zone de sécurité ». D'autre part, la sécurité et l'assistance doivent être garanties pour les centaines de milliers de personnes qui se trouvent à la frontière avec la Turquie. Nous exhortons la communauté des donateurs à intensifier ses efforts pour financer le Plan d'aide humanitaire dès que possible. Une solution durable à ce conflit ne pourra être trouvée que si toutes les parties, y compris les parties extérieures, s'engagent politiquement à faire de la paix et de la prospérité du peuple syrien leur principal objectif.

M^{me} Mele Colifa (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Nous vous remercions, Madame la Présidente, d'avoir convoqué cette importante séance. Nous remercions également M. Mark Lowcock, ainsi que l'Envoyé spécial Geir Pedersen, pour les informations très utiles qu'ils nous ont fournies.

Sur le plan humanitaire, si le conflit en Syrie fait moins la une des journaux huit ans plus tard, il reste sans aucun doute l'une des crises humanitaires les plus complexes au monde. Les statistiques que nous venons de recevoir de M. Lowcock et de certaines des délégations qui m'ont précédée le prouvent. La dure offensive en cours de l'armée syrienne accroît considérablement la tension à Edleb et dans certaines parties des localités voisines d'Alep, de Hama et de Lattaquié. La situation se détériore rapidement, avec des niveaux de violence extrêmes qui continuent d'entraver la réponse humanitaire, et en particulier la fourniture d'aide alimentaire à plus de 20 000 personnes dans certaines zones d'Edleb. À cela s'ajoute la crise des personnes déplacées dans des camps tels que ceux de Roukban et de Hol, où elles continuent à survivre dans des conditions inhumaines.

S'il est vrai que nous devons soutenir les efforts locaux visant à éradiquer les menaces terroristes, nous demeurons néanmoins profondément préoccupés par la situation de la population civile qui vit sous des bombardements continus. Les victimes sont nombreuses parmi la population civile et, dans ce contexte, la Guinée équatoriale considère qu'il est important que toutes les parties directement impliquées dans ce conflit respectent tous les accords sur Edleb visant à la fois à

poursuivre la lutte contre les terroristes et à assurer la sécurité de la population.

Nous pensons que, même dans la lutte contre le terrorisme, le respect du droit international humanitaire doit toujours être garanti. En ce qui concerne la protection des centres de santé et de leur personnel à Edleb, nous demandons instamment et soulignons que les alliés des parties soient davantage impliqués afin d'éviter que la situation ne continue de déborder. D'autre part, il faut rappeler aux parties au conflit que toute attaque, y compris les attaques contre les établissements d'enseignement et de santé, sape considérablement les efforts visant à résoudre la crise et constitue une menace grave pour la sécurité de la région.

À cet égard, la Guinée équatoriale s'associe à l'appui exprimé en faveur de l'initiative du Secrétaire général visant à créer une commission d'enquête interne au Siège de l'ONU pour enquêter sur une série d'incidents dans le nord-ouest de la Syrie. Nous attendons beaucoup du travail de cette commission d'enquête et nous espérons qu'elle sera en mesure de présenter au Conseil un rapport complet sur cette question au cours des prochaines semaines.

En ce qui concerne le processus politique, le Gouvernement équato-guinéen estime que toutes les conditions sont désormais réunies pour que la commission constitutionnelle soit convoquée avec succès, ce qui permettrait d'engager des consultations directes entre les Syriens sur les paramètres de l'organisation future de leur pays, comme le prévoit la résolution 2254 (2015).

Après que toutes les délégations, y compris celles du Gouvernement syrien et de l'opposition armée, sont parvenues à se mettre d'accord et à arrêter la composition définitive de la commission constitutionnelle lors de la dernière série de consultations qui s'est tenue à Nour-Sultan au début du mois, il ne fait plus aucun doute qu'il est possible et faisable de progresser vers une résolution politique, en plus de la trêve militaire établie spécifiquement dans les endroits les plus engagés, comme le nord et le nord-ouest du pays.

Nous rappelons également l'obligation impérative des parties de continuer à fournir un appui sans réserve à l'Envoyé spécial pour mener à bien ce processus, sans oublier la nécessité de régler d'abord les problèmes sur le champ de bataille, puis de créer un mécanisme institutionnel renforcé et de rétablir la stabilité politique et la paix en Syrie.

Je voudrais terminer en réaffirmant l'obligation qui nous incombe à nous, membres du Conseil de sécurité, de poursuivre nos efforts et d'exhorter les parties aux négociations à régler dans les plus brefs délais toutes les autres questions relatives au règlement intérieur de la commission et à faciliter le début de ses travaux.

M. Schulz (Allemagne) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, nous remercions M. Mark Lowcock et M. Geir Pedersen de leurs exposés circonstanciés. Je souhaiterais faire quatre observations.

Premièrement, sur la situation dans le nord-ouest de la Syrie, nous nous associons à la déclaration faite par le représentant de la Belgique au nom des corédacteurs sur la situation humanitaire en Syrie, à savoir la Belgique, le Koweït et l'Allemagne.

Nous demeurons profondément préoccupés par l'offensive militaire menée dans le nord-ouest de la Syrie au moyen de frappes aériennes aveugles, de bombardements et de barils d'explosifs. L'escalade en cours a de graves conséquences pour les civils, qui ont de nouveau été pris pour cible sans distinction, en violation flagrante du droit international humanitaire. Nous l'avons répété à maintes reprises, rien ne saurait justifier les attaques contre des civils innocents, la destruction d'hôpitaux et d'écoles par des frappes aériennes ciblées et le déplacement de 500 000 civils.

Nous sommes nous aussi préoccupés par la présence à Edleb de Hay'at Tahrir el-Cham et d'autres groupes terroristes désignés par l'ONU et par les attaques qu'ils y mènent. Comme l'Envoyé spécial nous l'a rappelé dans son exposé, il n'existe pas de solution facile ni de panacée, mais leurs attaques doivent cesser. Elles doivent cesser. Cela étant, la lutte contre le terrorisme ne saurait justifier des attaques aveugles contre les populations et les infrastructures civiles. C'est pourquoi nous rappelons une fois de plus à la Fédération de Russie et au régime syrien que les opérations antiterroristes ne les dégagent pas de leur responsabilité de protéger les civils, ni de toute autre obligation découlant du droit international humanitaire. Le régime syrien et la Fédération de Russie doivent immédiatement mettre fin à leur offensive militaire à Edleb et alentour.

Nous exhortons toutes les parties à renouveler leur plein engagement en faveur des arrangements de cessez-le-feu prévus dans le mémorandum d'accord russo-turc et à l'appliquer intégralement, notamment en retirant leurs forces de la zone démilitarisée convenue. Nous

avons besoin d'une zone de désescalade sans escalade. Le Conseil doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour améliorer d'urgence la situation humanitaire à Edleb. Le Koweït, la Belgique et l'Allemagne ont présenté aux membres du Conseil un projet de résolution qui vise exactement cet objectif. Nous attendons avec intérêt de travailler de manière constructive avec tous les membres du Conseil sur ce texte.

Deuxièmement, comme il n'y a pas de solution militaire à ce conflit, l'Allemagne demeure convaincue que seule un règlement politique fondé sur la résolution 2254 (2015) et le Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe) permettra de parvenir à une paix et à une stabilité durables en Syrie. Nous saluons le rôle que le groupe d'Astana et la Fédération de Russie en particulier peuvent jouer dans la recherche d'un règlement politique sous l'égide de l'ONU et de l'Envoyé spécial Pedersen, mais il nous faut enfin voir des progrès tangibles et des résultats concrets. Les promesses et les déclarations optimistes ne suffisent pas.

La commission constitutionnelle en est un bon exemple. Sa mise en place, qui n'a que trop tardé, s'impose de toute urgence pour pouvoir entamer le processus de transition politique. Cette commission aurait pu et dû être établie il y a bien longtemps. Aujourd'hui, M. Pedersen nous a dit que l'ensemble des mesures était presque achevé et qu'il espérait qu'il serait définitivement établi avant le début de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale. C'est une bonne nouvelle. Malheureusement – et nous devons le dire franchement – nous avons entendu trop souvent de tels propos. Nous espérons qu'il a raison, mais nous avons entendu tant de fois parler de progrès réalisés dans la création de la commission constitutionnelle, et tant de fois nous avons été déçus. Nous nous devons de dire que cet état de fait est dû en grande partie au régime syrien et à ses politiques d'obstruction et d'aterrissement.

Je tiens également à dire que nous sommes particulièrement alarmés par les informations selon lesquelles les services de renseignement du régime menacent et intimident d'éventuels membres de la commission constitutionnelle, ainsi que leurs familles en Syrie, afin de saboter la commission avant même qu'elle ne commence à siéger. Damas doit cesser de harceler ses membres éventuels et leur permettre de circuler librement dans le pays et d'en sortir. Il doit participer sérieusement à la formation de la commission constitutionnelle sous les auspices des Nations Unies.

Troisièmement, il n'y aura pas de solution au conflit tragique en Syrie sans un véritable changement de comportement du régime syrien. Il demeure essentiel de créer un environnement sûr, calme et neutre, de nature à faciliter une transition politique, ce qui suppose, d'abord, de mettre immédiatement fin aux brutalités du régime syrien. Or, les arrestations arbitraires, la torture, les violences sexuelles, les disparitions forcées et les assassinats de détenus se poursuivent, même dans les zones dites réconciliées. Ces actes doivent enfin cesser. C'est la politique du régime syrien qui empêche les personnes déplacées et les réfugiés syriens de rentrer chez eux. Il incombe au régime syrien de fournir des garanties de sécurité crédibles qui permettront le retour volontaire, en toute sécurité et dans la dignité des Syriens dans leur pays. Comme il en a été question lors de la séance du Conseil au début du mois d'août (voir S/PV.8593), il nous faut également voir de véritables progrès sur la question des détenus et des personnes portées disparues. Là aussi, l'Envoyé spécial a fait état de certains progrès, mais ils ne sont évidemment pas suffisants.

Tant que le régime syrien ne changera pas son comportement brutal et ne mettra pas fin à ses violations continues du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, les sanctions ne seront pas levées. Tant qu'il n'y aura pas de processus politique crédible, inclusif et authentique fermement engagé, il n'y aura pas de participation de notre part aux efforts de reconstruction. Aussi appelons-nous la Syrie à coopérer enfin sérieusement à la mise en place d'un processus politique dirigé et contrôlé par la Syrie, et facilité par l'ONU sur la base de la résolution 2254 (2015) dans son intégralité.

Ma dernière observation concerne le principe de responsabilité, qui est crucial de notre point de vue. Les crimes et les atrocités qui ont été commis par toutes les parties pendant le conflit syrien, notamment les allégations terribles concernant les meurtres, les actes de torture, les violences sexuelles et les crimes à l'encontre d'enfants, doivent faire l'objet d'enquêtes et les responsables doivent être traduits en justice. Il ne saurait y avoir de réconciliation nationale ni de paix durable en Syrie sans justice ni application du principe de responsabilité.

Le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider

à juger les personnes qui en sont responsables centralise les informations et les éléments de preuve sur les crimes commis en Syrie et a donc un rôle essentiel à jouer pour traduire en justice les auteurs de crimes commis durant le conflit syrien. Nous continuerons d'appuyer les travaux du Mécanisme et de la Commission d'enquête. Nous nous félicitons par ailleurs de la création par le Secrétaire général d'une commission d'enquête sur les événements survenus à Edleb. Nous continuerons d'œuvrer en faveur du principe de responsabilité afin d'obtenir justice pour les victimes et, à terme, de parvenir à la réconciliation nationale et à une paix durable.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Geir Pederson, et le Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock, de leurs exposés.

La séance d'aujourd'hui s'inscrit malheureusement dans le cadre habituel des débats du Conseil de sécurité sur la question syrienne. Les problèmes humanitaires existent assurément, mais ils ne sont pas aussi catastrophiques qu'on voudrait bien nous le faire croire. Nous sommes nous aussi très préoccupés par l'évolution actuelle de la situation, mais nous ne savons que trop bien quelle en est la raison profonde et appelons chacun à ne pas l'oublier. Cette situation n'est pas due à l'action du régime et de ses alliés, comme nos collègues occidentaux le prétendent sans cesse, mais aux activités des terroristes qui, soit dit en passant, ne se plaignent pas d'un manque d'appui matériel et militaire.

Il ne faut pas oublier que si les terroristes n'étaient pas entrés en Syrie et qu'ils n'avaient pas tenté, avec l'appui de certains de nos collègues occidentaux, de renverser les autorités syriennes, la Syrie n'aurait pas connu ces problèmes terribles, qui ont causé la mort de centaines de milliers de personnes et affecté la vie de millions d'autres, qui ont dû fuir leur foyer ou vivre dans la pauvreté.

Ni les Syriens ni les peuples d'autres pays ne l'oublieront jamais. Comme l'a dit mon collègue britannique, l'histoire jugera ceux qui prétendent défendre les valeurs occidentales mais qui, au nom de leurs ambitions géopolitiques, ont presque détruit un pays tout entier et l'ont condamné à des souffrances sans précédent, ainsi que ceux qui ont repris le même refrain au Conseil de sécurité, en propageant des informations fausses et non vérifiées afin d'entraver le processus politique et la réconciliation nationale. Même si les membres du Conseil n'ont pas aujourd'hui des éprouvettes dans leurs mains comme leurs prédécesseurs, qui ont

menti au sujet des armes de destruction massive en Iraq, ils font essentiellement la même chose.

Bien évidemment, la Russie appuie les efforts de l'Envoyé spécial Pedersen et prend activement des mesures pour faire avancer le processus politique et rétablir la confiance entre les parties au conflit syrien. Comme cela a déjà été indiqué, des efforts intensifs sont en cours dans le cadre du processus d'Astana, en collaboration avec l'Iran et la Turquie et en coopération avec l'Envoyé spécial, le Gouvernement de la République arabe syrienne et l'opposition. Je tiens à souligner que le processus d'Astana est la seule instance qui œuvre actuellement en faveur du processus de réconciliation politique en Syrie.

La dernière réunion dans le cadre du processus d'Astana s'est tenue les 1^{er} et 2 août. Elle a été marquée par la participation de Beyrouth et de Bagdad en tant que nouveaux observateurs. Comme les membres du Conseil le savent, le cinquième sommet des pays garants est prévu pour la mi-septembre en Turquie. La réunion de Nour-Soultan s'est déroulée dans une atmosphère constructive, et, à cette occasion, tous les participants, en premier lieu les pays garants, ont confirmé leur volonté de rechercher des compromis et de coopérer plus efficacement. Nous espérons que dans un avenir proche, en dépit des efforts de plus en plus intensifs déployés par nos collègues occidentaux pour entraver ce processus, nous serons en mesure de lancer les travaux de la commission constitutionnelle. Comme M. Pedersen, nous sommes optimistes quant à l'achèvement imminent des travaux préparatoires dans ce domaine.

Néanmoins, nous exhortons - et j'insiste sur ce point - toutes les parties qui souhaitent véritablement que ce processus politique soit couronné de succès, afin de parvenir à un règlement stable en Syrie, à ne pas entraver ces efforts. Beaucoup a déjà été fait. Des actions ou des discussions ayant un caractère conflictuel ou déséquilibré, notamment au sein de l'ONU, ne favoriseront pas le règlement politique du conflit syrien. Je voudrais être franc : de telles discussions ou de telles actions ne feront qu'entraver directement les efforts de M. Pedersen, ce que nous ne voulons pas.

La déclaration conjointe publiée le 2 août par l'Iran, la Russie, la Turquie et l'Iran souligne la nécessité d'instaurer le calme sur le terrain grâce à l'application intégrale de tous les accords relatifs à Edleb, en particulier le mémorandum de Sotchi du 18 septembre 2018. Elle a également exprimé de vives préoccupations face au renforcement de la

présence de Hay'at Tahrir al-Cham dans la zone de désescalade et confirmé la détermination des parties à poursuivre la coopération en vue de l'élimination définitive des terroristes - tout cela, bien entendu, dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie. La situation en République arabe syrienne, notamment à Edleb, a également fait l'objet de discussions lors des négociations entre les Présidents russe et turc le 27 août, au cours desquelles ils ont confirmé leur accord sur cette question et d'autres.

Edleb reste le principal foyer de tensions. Hay'at Tahrir al-Cham se sert de cette région comme tête de pont pour mener des attaques contre les positions des forces gouvernementales syriennes et les civils dans les villes et villages voisins. Rien que ce mois-ci, les combattants ont lancé plus de 20 attaques contre les positions des forces syriennes, faisant plus de 140 morts et blessant environ 230 soldats syriens et des dizaines de civils. Les attaques se poursuivent également contre les installations militaires russes en Syrie. Par exemple, rien qu'en août, la base aérienne de Hmeïmim a été attaquée à quatre reprises par des terroristes à l'aide de missiles. Si l'on en croit les affirmations de nos collègues britanniques selon lesquelles il y a plus de bébés que de terroristes à Edleb, il semblerait que bon nombre de ces bébés ont une barbe et savent manier les armes les plus modernes. Cela ne semble-t-il pas étrange? C'est certainement notre avis. En réponse aux provocations incessantes des terroristes et pour réduire la menace qui pèse sur les civils, l'armée syrienne, avec l'appui de l'aviation russe, a été contrainte d'agir. Dans le même temps, il convient de souligner que toutes ces actions sont menées strictement dans les limites de la zone démilitarisée qui aurait dû être établie il y a un an, conformément au mémorandum de Sotchi.

La possibilité d'un cessez-le-feu a été évoquée ici, mais personne n'a mentionné que le Gouvernement syrien avait accepté un cessez-le-feu à Edleb. Un accord à cet effet a été conclu à Nour-Soultan le 2 août, sous réserve du respect par toutes les parties du mémorandum de Sotchi, qui prévoit le retrait des armes lourdes. Toutefois, les terroristes de Hay'at Tahrir al-Cham ont refusé de respecter le cessez-le-feu et de retirer leurs combattants de la ligne de désescalade. Par conséquent, le cessez-le-feu n'a pas tenu, et la faute n'en incombe pas à Damas, mais aux terroristes qui continuent de bombarder Edleb.

Les forces militaires russes et syriennes mettent tout en œuvre pour que la situation réelle dans la zone de désescalade d'Edleb bénéficie de la plus large couverture médiatique possible. Par exemple, le 26 août, des représentants de plus de 20 médias russes et européens se sont rendus dans la zone environnant la localité de Khan Cheikhoun, libérée par les forces gouvernementales syriennes, et qui se situe dans le sud-est de la province d'Edleb. Oui, il s'agit de la même localité de Khan Cheikhoun où, il y a quelque temps, les Casques blancs ont fait une mise en scène, au moyen d'actes d'une provocation flagrante, concernant l'utilisation présumée d'armes chimiques par les forces syriennes, des allégations que nous avons totalement démenties il y a longtemps. Les journalistes ont pu voir de leurs propres yeux comment les terroristes utilisent les infrastructures civiles à des fins militaires, et aussi inspecter leur vaste réseau de fortifications. Nous espérons entendre quelque chose à ce sujet dans les déclarations de nos collègues occidentaux, mais bien entendu, nous n'avons rien entendu, bien que les journalistes de ces pays occidentaux ont été assez courageux d'aller sur place pour apprendre par eux-mêmes la vérité sur la situation dans les zones contrôlées par les terroristes.

En ce qui concerne les autres régions de la Syrie, nous sommes préoccupés par l'instabilité persistante dans le nord-est du pays. Malgré la défaite présumée de l'État islamique d'Iraq et du Levant, les terroristes ont poursuivi leurs activités clandestines et ont fait appel à leurs cellules dites dormantes. La situation est également compliquée par les affrontements en cours entre les forces kurdes et les Arabes sunnites, qui ont toujours vécu dans la région. La position de la Russie à ce sujet reste inchangée : nous appuyons le rétablissement de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la Syrie en tant que garantie de la sécurité nationale des pays voisins et de la stabilité régionale.

La situation humanitaire dans le nord-est de la Syrie demeure également critique dans l'ensemble. La situation dans le camp de déplacés de Hol, situé sur un territoire qui n'est pas sous le contrôle des autorités syriennes, en est un bon exemple. Nous demandons depuis longtemps aux forces qui contrôlent ce territoire de nous faire part de ce qui s'y passe. Toutefois, il y a encore un vide total en matière d'informations sur ce qui se passe réellement au-delà de l'Euphrate. À cet égard, nous avons une question logique à poser à ceux qui prétendent se soucier de la stabilité humanitaire en Syrie : pourquoi leur attention se concentre-t-elle

presque exclusivement sur la province d'Edleb? Ne se soucient-ils pas du sort des Syriens qui vivent dans le nord-est? N'est-il pas vrai que dans cette région, des civils meurent à cause des activités des combattants et des infrastructures ont été détruites? Nous avons des informations qui confirment cela, et nous les avons communiquées aux membres du Conseil. Les membres du Conseil n'ont-ils aucune information à ce sujet ou ne s'intéressent-ils tout simplement pas à ce qui se passe là-bas?

Nous sommes également préoccupés par la situation qui règne dans la région de Tanf. En ce qui concerne tous ces territoires, nous tenons à rappeler une fois de plus que la Puissance occupante est responsable de la population du territoire occupé, en vertu de la Convention de Genève. Cela s'applique aux localités que j'ai citées. La Russie, en collaboration avec le Gouvernement syrien et en coordination avec les organismes humanitaires internationaux compétents, poursuit ses efforts en vue du démantèlement du camp de Roukban, qui se trouve dans la zone occupée illégalement par les États-Unis, et de la réinstallation de ses habitants. Dans la seconde quinzaine d'août, une mission d'évaluation du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et du Croissant-Rouge arabe syrien a mené une enquête auprès de la population civile du camp qui souhaitait partir. D'ici un mois, nous prévoyons d'organiser le départ d'un total d'environ 16 000 personnes. Au total, depuis mars, quelque 18 000 réfugiés ont déjà quitté Roukban. Après leur départ, la quasi-totalité d'entre eux ont pu regagner leur lieu de résidence permanente dans les zones contrôlées par Damas.

Nous estimons toujours que l'aide humanitaire doit être fournie à tous les Syriens sur l'ensemble du territoire syrien sans conditions préalables. Nous jugeons important de promouvoir la reconstruction de la Syrie, qui doit se faire dans le strict respect des normes du droit international humanitaire et des principes de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Il nous faut créer les conditions propices au retour librement consenti et en toute sécurité des réfugiés et des déplacés et promouvoir ce retour dans leur lieu de résidence en Syrie, leur droit de retour et leur droit à un appui devant être garantis.

Pour terminer, je voudrais faire une observation au sujet d'une tendance récurrente. Dès que les forces syriennes obtiennent un certain avantage sur le terrain et commencent à repousser les terroristes, nos collègues

occidentaux crient de plus belle et appellent à mettre fin aux activités militaires. Il semble qu'ils aient oublié notre décision commune de lutter sans compromis contre les terroristes. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, ces terroristes deviennent des « bébés innocents », et des écoles et des hôpitaux auraient été bombardés par la Russie alors qu'en réalité, ils n'existent pas ou n'ont pas été pris pour cible.

Nous réfutons tout cela, mais personne ne nous écoute. Il semble que l'objectif ne soit pas d'établir la vérité, mais plutôt de contrecarrer toute initiative de la Syrie prise par son président élu et son gouvernement légitime en faveur de la paix.

Au risque de décevoir certains membres du Conseil, ce processus est irréversible. Il existe déjà un consensus en faveur d'une nouvelle Syrie pacifique qui appartiendra au peuple syrien, et non aux marionnettes et aux mercenaires occidentaux. Les terroristes et ceux qui les soutiennent n'ont plus l'avantage. Il n'est pas possible de les sauver. Plus vite cela sera compris, plus vite nous parviendrons à la paix en Syrie et plus nous pourrons sauver de vies. Le Conseil ne doit pas oublier l'immense responsabilité qui lui incombe aujourd'hui envers l'histoire et les générations futures.

M. Mabhongo (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Mark Lowcock, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, de leurs exposés éclairants de ce matin.

L'Afrique du Sud continue d'exprimer sa profonde préoccupation au sujet des nombreux civils, en particulier les femmes et les enfants, qui ont perdu la vie, subi de graves blessures et ont été déplacés en raison de la récente flambée de violences dans le nord-ouest de la Syrie. Nous sommes gravement préoccupés par la destruction généralisée des infrastructures civiles et des services de base, des écoles, établissements de santé, marchés, points de ravitaillement en eau et zones résidentielles ayant été détruits lors des combats.

Nous sommes également préoccupés par le fait qu'un certain nombre d'organismes d'aide ont suspendu leurs opérations en raison de l'intensification des violences. Le grand nombre de personnes fuyant la région ne fait que compliquer l'action humanitaire, qui est déjà mise à rude épreuve. Une fois encore, nous demandons instamment à toutes les parties de respecter les obligations que leur imposent le droit

international humanitaire et le droit international des droits de l'homme en matière de protection des civils et des infrastructures civiles. Il importe également que les signataires du mémorandum de cessez-le-feu de septembre 2018 en respectent les dispositions.

Tout en reconnaissant la violence commise par les organisations terroristes et la menace qu'elles représentent, l'Afrique du Sud rappelle qu'il faut également que les mesures prises pour lutter contre le terrorisme ne le soient pas aux dépens de la vie de civils innocents, et que ces mesures ne soient prises que dans les limites du droit international. Nous appuyons la création d'un couloir de paix dans le nord de la Syrie afin d'établir une zone de sécurité dans la région et de faciliter le rapatriement des réfugiés syriens par ce couloir.

Nous continuons d'appeler à la cessation immédiate des hostilités entre les parties au conflit. Nous tenons à souligner une fois de plus que la situation en Syrie ne peut être réglée que par la voie des négociations et du dialogue, dans le cadre d'un processus conduit et pris en main par les Syriens et appuyé par l'ONU. Nous appelons donc toutes les parties à mettre tout en œuvre pour appliquer intégralement la résolution 2254 (2015) afin d'éviter d'autres déplacements de Syriens et pertes de vies innocentes. Nous reconnaissons le rôle du processus d'Astana dans la recherche d'une solution à la situation en Syrie. Par ailleurs, nous appelons à la mise en place rapide de la commission constitutionnelle et remercions l'Envoyé spécial de son travail acharné à cet égard. Pour assurer sa légitimité, la commission doit être inclusive et représentative de tous les acteurs syriens. Sans un processus politique, la situation humanitaire continuera de se détériorer, causant davantage de destructions et de morts.

Pour terminer, nous appelons à nouveau au respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la Syrie par tous les États Membres de l'ONU.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Pologne.

Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock et l'Envoyé spécial Geir Pedersen de leurs exposés. Comme toujours, je réitère notre plein appui à leur action.

La situation actuelle en Syrie demeure inacceptable. À l'heure où nous parlons, une escalade meurtrière du conflit est en cours dans le nord-ouest de la

Syrie. Depuis avril, plus de 500 civils ont été tués et des centaines d'autres blessés, notamment parmi les groupes les plus vulnérables, à savoir les femmes et les enfants. Les frappes ont causé la destruction d'infrastructures civiles, notamment des camps de déplacés, marchés, écoles et, surtout, établissements de santé.

Toute opération militaire doit être conduite dans le plein respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. La protection des civils et l'accès sans entrave à l'aide humanitaire ne sont pas une option mais une obligation juridique qui incombe à toutes les parties à un conflit. Les personnes qui ne s'y conforment pas doivent avoir à rendre des comptes.

C'est pourquoi nous devons nous concentrer sur la nécessité de renforcer la coopération multilatérale et de faire respecter le droit international pour relever les multiples défis non seulement en Syrie, mais aussi dans une perspective régionale plus large. Tel était l'objectif de notre débat de haut niveau, tenu il y a près de deux semaines, sur les menaces contre la paix et la sécurité au Moyen-Orient (voir S/PV.8600).

Comme nous entendons presque tous les jours parler des souffrances de la population civile dans la province d'Edleb, nous tenons à souligner que les civils doivent être protégés, conformément au droit international. Dans ce contexte, je voudrais remercier les trois rédacteurs chargés du dossier humanitaire sur la Syrie d'avoir proposé un projet de résolution, comme annoncé récemment. Ils peuvent compter sur notre soutien.

Il faut redoubler d'efforts pour promouvoir et faire respecter le droit international humanitaire, comme indiqué dans la déclaration présidentielle S/PRST/2019/8, récemment adoptée à l'initiative de la Pologne à l'occasion du soixante-dixième anniversaire des Conventions de Genève. Qu'il me soit permis de rappeler ce qu'a dit le Président du Comité international de la Croix-Rouge, M. Peter Maurer, à l'occasion de cet important anniversaire :

« [L]a persistance des violations du droit ne signifie pas que la loi est inadéquate, mais plutôt que les efforts pour assurer son respect sont inadéquats. Nous pouvons et devons faire plus. Le Conseil peut faire plus » (S/PV.8596, p. 5).

Pour terminer, je voudrais souligner qu'il ne peut y avoir de solution militaire au conflit syrien. Tout règlement durable ne peut être obtenu que par

un accord politique, conformément à la résolution 2254 (2015) et au Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe). Un règlement politique s'impose d'urgence, car il reste le seul moyen d'instaurer une paix durable dans des circonstances extrêmement tragiques. Nous attendons avec intérêt la mise place de la commission constitutionnelle, première étape vers un véritable processus politique sous la supervision de l'ONU.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, pour votre conduite des travaux du Conseil de sécurité ce mois-ci. Je me félicite également que M. Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général, ait recouvré la santé. Nous sommes heureux de le voir de retour au travail.

J'ai noté, d'après les déclarations de certains de mes collègues - en particulier ceux des délégations des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de la Belgique et de l'Allemagne - qu'ils parlent maintenant comme s'ils étaient l'Envoyé spécial. Ils lui ont dressé une nouvelle feuille de route, qui n'a rien à voir avec la feuille de route qu'il suit et sur laquelle tout le monde s'était mis d'accord. La nouvelle feuille de route est pleine de mines terrestres sous forme de conditions préalables et a été présentée d'une manière grossière qui ne respecte pas le mandat de l'Envoyé spécial. En fait, elle viole son mandat et les dispositions de celui-ci, faisant ainsi obstacle à la noble mission de l'Envoyé spécial.

La seule voie, la plus efficace et la moins coûteuse, pour mettre fin aux souffrances du peuple syrien est que les États qui parrainent le terrorisme rappellent leurs monstres d'Edleb et du camp de Hol, qui est géré par les forces d'occupation américaines qui ont envahi une partie de notre territoire qui nous est chère. Je leur demande de reprendre leurs monstres et de les mettre dans leurs grottes civilisées en Europe, en Grande-Bretagne - la Grande-Bretagne ne faisant plus partie de l'Europe -, en Australie, aux États-Unis, en Turquie, dans le Caucase, dans le Golfe, en Tunisie, en Égypte, en Jordanie et en Asie centrale. Ensuite, les effusions de sang du peuple syrien cesseront et mon pays - tout entier, pas seulement Edleb - jouira de la paix et de la sécurité.

Le terrorisme dans les grottes de Tora Bora a conduit aux attentats du 11 septembre 2001 à New

York. Le terrorisme dans les grottes d'Edleb a entraîné la mort de dizaines de milliers de Syriens à Alep, Hama, Lattaquié et dans toute la Syrie. Par conséquent, personne ne peut nous blâmer lorsque nous exerçons notre droit souverain de combattre le terrorisme.

Puisque nous parlons de terrorisme, je voudrais mentionner le Centre international pour la lutte contre le terrorisme à La Haye, aux Pays-Bas. Selon le Centre, près de 4 300 terroristes européens combattent en Syrie et en Iraq. L'« opposition syrienne armée modérée » a été génétiquement modifiée. D'abord européens, ses membres sont devenus syriens, puis membres de l'opposition syrienne armée modérée. Sur ces 4 300 terroristes européens, 2 838 viennent de Belgique, de Grande-Bretagne, de France et d'Allemagne. Quatre pays européens nous ont envoyé près de 3 000 terroristes. Ces statistiques ne sont pas exactes, car il s'agit de statistiques européennes. Les chiffres du Gouvernement syrien sont beaucoup plus importants. Aujourd'hui en Syrie, 400 terroristes belges combattent le Gouvernement syrien. Combattent quoi? Ils combattent le Gouvernement syrien.

Je voudrais que le représentant belge demande à mon cher ami et collègue belge, l'Ambassadeur Jan De Ruyt, qui était ici en 2011, ce que je lui ai dit à l'époque, lorsque la crise a commencé en Syrie. Je lui ai dit que nous avons détecté le premier terroriste étranger en Syrie. C'était un tireur d'élite qui attaquait des soldats et des policiers syriens à Homs. Il était belge. Le tout premier terroriste étranger détecté en Syrie venait de Belgique. J'encourage le représentant belge à poser la question à son collègue, l'Ambassadeur De Ruyt. Nous pourrions parler longuement de cette question.

C'est devenu l'approche habituelle de certains intervenants au Conseil, et cela s'est produit au cours des 62 séances précédentes, qu'à chaque victoire de l'armée arabe syrienne face aux hordes du terrorisme mondial, ils lancent des campagnes de mensonges afin de diffamer et de souiller l'image de l'État syrien. Le Conseil se souviendra que, lorsque Homs a été libéré, certains ont revendiqué l'utilisation de ce qu'on appelait alors des barils explosifs. En ce qui concerne Qousseïr et Qalamoun, à la frontière syro-libanaise, des mensonges sur les expulsions forcées et les changements démographiques ont été diffusés. Lorsque les quartiers de Alep ont été libérés, il y a eu des allégations de siège, de famine et d'entrave à l'accès aux fournitures médicales. Lorsque les villages de la Ghouta orientale ont été libérés, on a fabriqué des mensonges sur l'utilisation

d'armes chimiques. Nous entendons maintenant d'autres allégations concernant le ciblage des installations et des services médicaux et éducatifs à Edleb et dans ses environs.

Toutes ces affirmations sont sans fondement et font simplement partie de l'architecture politique injuste et agressive du terrorisme qui vise mon pays depuis huit ans. J'affirme devant le Conseil que l'armée de l'air syrienne et l'armée de l'air russe amie n'attaquent pas de cibles civiles. Au contraire, elles n'attaquent que les bases et les centres terroristes, à moins que l'on ne considère les bases et les centres des terroristes comme des sanctuaires culturels, des jardins d'enfants et des centres de promotion du droit international humanitaire.

De plus, il n'y a pas 3 millions de Syriens à Edleb. Ce chiffre est trompeur et inexact. Edleb n'abrite pas 20% de la population syrienne. Il s'agit plutôt d'une petite province syrienne, comparée aux autres provinces du pays. Le nombre de résidents vivant à Edleb ne dépasse pas le million.

Au début du mois, j'ai participé à la treizième série de réunions d'Astana, qui se sont tenues à Nour-Sultan, la capitale du Kazakhstan. Ce cycle de pourparlers s'est conclu par l'adoption d'une déclaration importante qui réitérait un engagement ferme en faveur de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne, ainsi qu'une coopération continue avec le Gouvernement syrien jusqu'à ce que les organisations terroristes en Syrie soient totalement éliminées. Cette déclaration rejette également les agendas séparatistes qui visent à saper la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. De plus, cette déclaration réitère l'adhésion aux résolutions internationales relatives à la fin de l'occupation israélienne du Golan syrien - au premier rang desquelles la résolution 497 (1981).

Dans ce contexte, ma délégation tient à remercier les délégations russe et iranienne, ainsi que l'État hôte, le Kazakhstan, pour leur contribution au succès de ce cycle de négociations. Nous insistons sur la nécessité de ne pas préjuger de cette voie, car elle bénéficie d'un large soutien et d'un large consensus, en particulier de la part du peuple syrien, qui s'attache avant tout à déterminer son propre avenir. Nous insistons également sur la nécessité de ne pas entraver cette voie pour quelque raison que ce soit.

Ce qui est étonnant ici, c'est la mesure provocatrice des États-Unis et de la Turquie, qui a coïncidé avec la dernière réunion du cycle de pourparlers d'Astana,

qui a eu lieu immédiatement après la publication de la déclaration finale, comme l'a heureusement mentionné notre collègue russe. Ils ont procédé à cet acte de provocation pour créer une nouvelle réalité sur le terrain dans les zones occupées illégalement par leurs forces.

Cet acte de provocation a pris la forme d'une déclaration publiée par ces deux États au sujet d'un accord visant à établir une prétendue zone sûre sur le territoire syrien – je le répète : sur le territoire syrien, pas en Floride, pas au Texas, pas à Istanbul. Mon pays rejette catégoriquement cet accord, car il constitue une violation flagrante de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne, qui a été affirmée par le Conseil de sécurité dans toutes ses résolutions sur la Syrie. Il s'agit également d'une violation flagrante des principes du droit international et de la Charte des Nations Unies. Cet accord entre les États-Unis et la Turquie a fait éclater au grand jour le partenariat de ces deux pays dans l'agression menée contre la Syrie, ainsi que les manœuvres et les tromperies qui sous-tendent leurs politiques.

Nous sommes confrontés à une réalité dangereuse dans laquelle deux pays hostiles soutiennent le terrorisme dans mon pays et négocient ouvertement les empiètements sur le territoire d'un État tiers – mon pays, la Syrie – alors que, dans le même temps, le Conseil de sécurité, par 20 résolutions, a confirmé son ferme engagement à préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne. La délégation des États-Unis a d'ailleurs appuyé ces 20 résolutions, qui ont été adoptées à l'unanimité. Le Conseil peut-il dès lors nous faire part de sa position à l'égard du comportement hostile des États-Unis et de la Turquie qui vise à ancrer leur occupation d'une partie de mon pays? Quelle justification y a-t-il au silence du Conseil sur la violation flagrante au vu et au su de tous du droit international et de la Charte des Nations Unies?

Certains États Membres, connus de tous, s'efforcent d'épuiser les membres du Conseil en demandant la tenue de séances presque quotidiennes, en produisant de faux témoins, en proposant des projets de lettre, de déclaration et de résolution et en créant des comités, comme celui récemment mis en place pour enquêter sur les allégations de prise pour cible d'hôpitaux et de centres médicaux, allégations basées sur des sources dites publiques qui sont à la fois trompeuses et dénuées de tout fondement. Tous ces efforts visent à lancer des accusations contre le Gouvernement syrien et à ternir sa réputation, au lieu

de s'appuyer sur les informations avérées fournies à l'ONU par mon gouvernement. À cet égard, je remercie M. Lowcock de s'être mis aujourd'hui, avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, au service des visées des États opposés à mon pays.

La participation d'Israël à ce dispositif terroriste a été démontrée par les récentes attaques israéliennes contre les territoires de trois États arabes, à savoir la Syrie, l'Iraq et le Liban, qui ont été appuyées par le Secrétaire d'État américain dans le cadre d'un partenariat israélo-américain visant à perpétuer l'instabilité et l'insécurité dans la région de sorte à servir les intérêts israéliens.

La présidence polonaise a organisé une séance le 20 août sur les menaces contre la paix et la sécurité internationales au Moyen-Orient (voir S/PV.8600), ce dont nous nous sommes félicités. Au cours de cette séance, la plupart des orateurs ont confirmé que l'occupation par Israël des territoires palestiniens et autres territoires arabes ainsi que ses politiques agressives étaient à l'origine de tous ces menaces. À la lumière des déclarations fortes prononcées par des dizaines d'orateurs, nous partons du principe que l'analphabétisme politique n'a plus sa place dans l'Organisation internationale.

Certains orateurs ont évoqué aujourd'hui la situation actuelle à Edleb. À cet égard, je tiens à confirmer que mon gouvernement a fait preuve d'une patience infinie, qu'il a opté pour les solutions politiques et qu'il leur a accordé suffisamment de temps, ayant toujours traité avec sérieux toutes les tentatives visant à rétablir le calme. Il a respecté ces initiatives afin de protéger la vie des citoyens syriens et mettre fin aux actes de ceux qui se livrent au commerce de la souffrance et du sang des Syriens dans toute la Syrie.

Comme je l'ai dit, nous avons pu récemment constater le sérieux de mon pays lors du treizième cycle des pourparlers d'Astana, auquel la délégation de la République arabe syrienne a participé et à l'issue duquel nous avons adopté un communiqué final très constructif. Ce communiqué a toutefois été rejeté en bloc, alors que j'étais en pleine conférence de presse à Astana. Je donnais lecture d'une déclaration officielle au nom de mon gouvernement après la fin de la réunion, et l'accord a été rompu et rejeté dans la demi-heure suivant son adoption. Qui a rompu cet accord? La Turquie, les terroristes et les commanditaires des terroristes à Edleb.

Les organisations terroristes et leurs commanditaires ont choisi la voie militaire en continuant

de prendre pour cible les zones civiles d'Alep, de Hama, du sud d'Edleb et de Lattaquié où des centaines de victimes innocentes ont été tuées et des milliers blessées. Cette situation s'est heurtée au silence des corédacteurs sur la question humanitaire, qui n'ont pas proféré un seul mot pour la condamner, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du Conseil. Les corédacteurs se sont, au contraire, contentés de parler de mesures de confiance avec les terroristes, fermant les yeux sur le fait que les groupes terroristes soutenus par l'Occident ont tué un grand nombre de ceux qu'ils avaient enlevés et retenaient en otage.

Qui plus est, soucieux de la sécurité de ses citoyens, mon gouvernement a récemment annoncé l'ouverture d'un couloir humanitaire dans la ville de Souran afin de permettre aux civils qui le souhaitent de quitter les zones rurales du nord de Hama et du sud d'Edleb où se trouvent des groupes terroristes afin de rejoindre les zones sous le contrôle de l'État. Nous nous efforçons de répondre aux divers besoins de ces civils en matière de nourriture, d'abris et de soins médicaux. En outre, mon pays a accepté l'envoi d'un hôpital entier du Comité international de la Croix-Rouge au camp de Hol. Il semble que la nouvelle de l'envoi d'un hôpital de la Croix-Rouge au camp de Hol ne soit pas parvenue à M. Lowcock. Le Gouvernement de mon pays rejette fermement les affirmations contenues dans le rapport du Secrétariat (S/2019/674) visant à ternir sa réputation et à répandre des accusations fausses et infondées concernant la prise pour cible des infrastructures civiles à Edleb.

Dans son vingt-quatrième rapport (voir S/2019/570), l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions affirme qu'Edleb

« compte désormais plus d'éléments terroristes que n'importe quelle autre région du Levant et d'Iraq, et un État Membre l'a décrite comme « le plus grand dépotoir de combattants terroristes étrangers au monde » » (S/2019/570, par. 2).

Je le répète, Edleb est « le plus grand dépotoir de combattants terroristes étrangers au monde ». Ce sont les termes utilisés par l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions du Conseil de sécurité.

Le rapport poursuit en déclarant que le groupe Hay'at Tahrir el-Cham est la seule partie qui contrôle de fait les activités armées et non armées dans ces zones. Ce n'est un secret pour personne que l'accord d'Astana sur les zones de désescalade ne couvre pas les

groupes armés qui avaient été désignés par le Conseil de sécurité comme entités terroristes. En outre, l'accord d'Astana prévoyait une série d'obligations, notamment celles exigeant des groupes armés signataires qu'ils se dissocient des organisations terroristes, en particulier Daech, le Front el-Nosra et tous les groupes qui leur sont affiliés.

Les Accords d'Astana et de Sotchi ont également réaffirmé le droit du Gouvernement syrien et de ses alliés de lutter contre les organisations terroristes, quel que soit le nom qu'elles se donnent. À cet égard, nous réaffirmons que les entités armées présentes à Edleb, telles que le Front el-Nosra, Hay'at Tahrir el-Cham, Daech, le Mouvement islamique du Turkestan oriental, Hourras el-Din et Jaysh al-Muhajirin wal-Ansar (l'Armée des émigrants et des partisans), entre autres, sont toutes des groupes terroristes armés. Les efforts des États qui les parrainent, les recyclent et les présentent ne parviendront pas à les faire passer pour l'opposition armée syrienne modérée. De surcroît, avec l'appui de nos alliés, nous ne cesserons de défendre la vie de nos citoyens et de combattre le terrorisme. Se tenir aux côtés de la Syrie aujourd'hui, voilà la véritable mesure de crédibilité dans la guerre contre le terrorisme. Soit dit en passant, le groupe Hourras el-Din, qui est parrainé par les services de renseignement des États-Unis, est également financé par le mouvement salafiste koweïtien. Je voudrais attirer l'attention de notre collègue, l'Ambassadeur du Koweït, sur ce point. Hourras el-Din - les Gardiens de la religion - est un groupe terroriste dirigé par les services de renseignement américains et financé par le mouvement salafiste koweïtien. Je l'invite à creuser la question.

Pour conclure, le Gouvernement de mon pays accorde de l'importance aux efforts déployés par l'Envoyé spécial et réaffirme qu'il est prêt à continuer de travailler avec lui afin d'assurer le succès de sa mission, qui est de favoriser l'établissement d'un dialogue entre les parties syriennes, dirigé et pris en main par les Syriens, sans aucune intervention étrangère. Toutefois, pour que l'Envoyé spécial réussisse son mandat, il faut mettre fin immédiatement et sans condition à la présence étrangère illégale sur tous les territoires syriens. Il faut prendre également un engagement total et concret en faveur de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne. Cela implique aussi d'appuyer les efforts menés par le Gouvernement syrien et ses alliés pour combattre le terrorisme et répondre aux besoins fondamentaux du peuple syrien, promouvoir la reconstruction et faciliter le retour des réfugiés, au lieu

de poser des conditions comme nous l'avons entendu aujourd'hui. Il faut que l'aide humanitaire fournie le soit pour des raisons sincères et non promotionnelles et que le plan d'aide humanitaire soit financé intégralement, car bien que nous soyons au dernier tiers de l'année, seulement 27 % des fonds ont été reçus jusqu'à présent.

En outre, nous soulignons la nécessité de lever les sanctions économiques unilatérales qui ont été imposées au peuple syrien. Elles constituent un terrorisme économique qui s'ajoute au terrorisme perpétré par les groupes terroristes et représentent une tentative d'extorsion mesquine et inutile, comme en témoigne l'annonce faite dernièrement par l'Administration américaine qu'elle allait sanctionner les entreprises et les personnes participant à la Foire internationale de Damas.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le représentant du Koweït a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Le représentant de la Syrie a mentionné le Koweït et lancé de nombreuses accusations contre des entités et institutions koweïtiennes. Il a l'habitude, et c'est son droit, de proférer de telles accusations dans ses déclarations. Mais nous avons aussi le droit d'y répondre.

Ces accusations sont absolument sans fondement. Le représentant a déclaré que le mouvement salafiste au Koweït soutient une faction connue sous le nom de Hourras el-Din. C'est la première fois que nous entendons parler d'un tel mouvement. Aucun mouvement salafiste au Koweït ne soutient aucune faction. Nous avons des organisations caritatives ayant chacune leur affiliation religieuse, mais le Gouvernement koweïtien peut confirmer qu'elles n'ont rien à voir avec aucun groupe terroriste, que ce soit en Syrie ou ailleurs. Ces organisations caritatives ne fournissent des fonds qu'à des fins humanitaires, à l'instar de ce que fait le Gouvernement koweïtien en ce qui concerne la situation en Syrie. La dimension humanitaire est pour nous une priorité. C'est pourquoi le Koweït a accueilli trois conférences internationales, et nous sommes toujours un des premiers pays à appuyer les opérations humanitaires menées par les Nations Unies en Syrie pour venir en aide aux réfugiés et aux déplacés syriens.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le représentant de la République arabe syrienne a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Lorsque nous parlons de lutte contre le terrorisme, ce que nous entendons par terrorisme, c'est ce que nous endurons depuis huit ans, ce qui a coûté la vie à des centaines de milliers de Syriens et détruit nos infrastructures. Lorsque nous parlons de terrorisme et mentionnons que tel ou tel individu est koweïtien, égyptien, tunisien, australien, américain ou belge, cela ne signifie pas que nous accusons les gouvernements de ces pays, mais que nous attirons leur attention sur la présence de personnes qui commanditent le terrorisme dans leur pays. Les mouvements salafistes sont présents dans tout le Golfe, pas seulement au Koweït. Certains mouvements salafistes et wahhabites sont notamment influencés par l'idéologie wahhabite saoudienne, ce dont le Gouvernement koweïtien est bien conscient.

Cela fait des années que nous avons prouvé de manière catégorique que, par exemple, certains membres du Parlement koweïtien, comme M. Tabataba'i et Shafi Al-Ajami, appartenaient à la mouvance salafiste. Ces deux députés ne sont-ils pas des ressortissants koweïtiens? Je crois que, si l'un d'eux n'est plus député, l'autre l'est toujours. On peut trouver sur plusieurs plateformes de médias sociaux des clips vidéo dans lesquels ces deux terroristes appellent au massacre des Syriens, pour des motifs sectaires et religieux.

En 2013, le *New York Times* a consacré un article d'une page entière à un sergent-chef nommé Mtairi, dont nous avons déjà parlé. À lui seul, il a envoyé des fonds et des armes en Syrie pour un montant de 400 millions de dollars. Il s'agissait-là d'un sergent-chef de l'armée koweïtienne. Puisque le représentant du Koweït nous force à citer des noms, un autre terroriste koweïtien du nom de Al-Jalahma fait partie des nombreux terroristes opérant en Syrie, aux côtés de Saoudiens, d'Égyptiens, de Tunisiens et d'autres. Cela ne veut pas dire que le Gouvernement koweïtien est un parrain du terrorisme. Nous attirons simplement l'attention des gouvernements sur le fait que des terroristes issus de leurs pays se rendent en Syrie. Ils ne sont pas syriens. Ce sont des terroristes étrangers. Il est de notre droit, en tant qu'État syrien, de les combattre et de les expulser. Comme nous l'avons dit dans notre déclaration, si ces pays s'inquiètent à leur propos, qu'ils les reprennent et qu'ils renvoient ces monstres au fin fond de leur caverne dans leurs pays respectifs.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le représentant du Koweït a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Je m'excuse de demander à nouveau la parole. Comme je l'ai déjà dit, j'ai sincèrement essayé de ne pas répondre au représentant de la Syrie afin de ne pas entamer un débat sur le sujet. Nous devons nous concentrer sur la question à l'ordre du jour et nous ne devrions pas nous occuper de sujets qui ne sont pas censés faire l'objet de discussions aujourd'hui. Toutefois, étant donné que le représentant de la Syrie ne cesse d'en parler, nous nous voyons contraints de répondre.

Comme le savent les membres du Conseil, cela fait déjà plusieurs fois que le représentant de la Syrie mentionne un dénommé Al-Mtairi. Le *New York Times* a publié un article sur cette personne il y a quatre ou cinq ans. Le représentant de la Syrie se souvient encore d'un article paru dans ce journal au sujet d'un individu appelé Al-Mtairi. J'informe le Conseil que cet individu, connu sous le nom d'Al-Mtairi, n'existe pas. Al-Mtairi est le nom d'une tribu. C'est une grande tribu au Koweït, qui compte quelque 2 millions de personnes, si ce n'est plus. En vérité, les informations figurant dans l'article du *New York Times* sont inexactes. J'aimerais donc que le représentant de la Syrie nous fournisse un document de l'ONU ou tout autre rapport crédible émis par le Secrétariat. Alors nous pourrions répondre à toute accusation fondée portée à l'encontre de qui que ce soit. Au Koweït, nous avons des lois qui nous permettent de poursuivre en justice tout individu lié à un groupe terroriste et de le faire répondre de ses actes, qu'il s'agisse d'Al-Mutairi ou de n'importe qui d'autre. Je pense qu'une des personnes mentionnées par le représentant de la Syrie est inscrite sur la liste des terroristes, et nous avons pris toutes les mesures possibles à son encontre par l'intermédiaire du Conseil de sécurité. Si le représentant de la Syrie a des noms de personnes qui ont perpétré des crimes contre le peuple syrien ou pris part à des attaques visant le peuple syrien sur le territoire syrien, alors que le représentant de la Syrie nous fournisse leurs noms ou qu'il communique directement au Comité des sanctions créé par la résolution 1267 (1999) toutes les informations dont il dispose sur ces personnes. Si le Conseil décide d'inscrire un de ces noms sur la liste, nous imposerons alors les sanctions appropriées à leur encontre.

Je ne pense pas qu'il soit convenable de lancer des accusations au hasard contre des personnes qui n'existent pas et de les accuser de terrorisme sur la base de rapports publiés par le *New York Times* ou tout autre journal. J'aimerais que le représentant de la Syrie accepte les informations contenues dans les rapports des Nations Unies sur la situation en Syrie et sur les personnes qui y sont détenues. Les rapports de l'ONU sont neutres, objectifs et impartiaux.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le représentant de la République arabe syrienne a demandé à faire une nouvelle déclaration.

Je lui donne la parole pour, je l'espère, la dernière fois aujourd'hui.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : C'est un fait que j'ai le Koweït plus à cœur que mon collègue le représentant du Koweït. Comme je l'ai dit, nous ne portons pas ces accusations contre le Gouvernement koweïtien. Mais étant donné que le représentant du Koweït insiste pour nier que mes paroles soient crédibles, cela confirme que nos soupçons sont fondés.

Nous ne devons pas protéger le terrorisme, conformément aux résolutions du Conseil. Nous ne parlons pas seulement pour le plaisir de parler. Nous avons transmis ces noms aux sous-comités compétents chargés de la lutte contre le terrorisme. Nous faisons ce que nous disons. Nous ne basons pas ces accusations seulement sur des articles du *New York Times*, aussi importants soient-ils. Si la tribu des Mutayr, forte de ses 2 millions de membres, était composée uniquement de terroristes, ce serait une catastrophe pour le Koweït. Non, il ne s'agit pas de cela mais d'un seul individu, un certain Al-Mutairi, qui est sergent-chef de l'armée koweïtienne et qui est impliqué dans des actes de terrorisme commis sur le sol syrien. C'est un fait avéré, pas un propos du *New York Times*. Nous avons fourni toutes les preuves nécessaires aux sous-comités du Conseil en charge de la lutte contre le terrorisme, mais lorsque nous avons demandé l'inscription de Shafi Al-Ajmi sur la liste des terroristes, la délégation koweïtienne s'y est opposée.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le représentant du Koweït a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : J'espère que c'est la dernière fois que je demande la parole. Il est franchement inacceptable que le représentant de la Syrie - ou quiconque d'autre - accuse le Koweït, implicitement ou explicitement, d'être impliqué dans des activités terroristes.

Je voudrais rectifier les informations données par le représentant de la Syrie dans sa dernière déclaration concernant Shafi Al-Ajmi. Cet individu figure sur les listes du Comité des sanctions créé par la résolution 1267 (1999) et y a été inscrit en application d'une décision du Conseil de sécurité. À l'époque, nous n'étions pas membre du Conseil de sécurité et n'avons donc pas pu nous opposer à cette décision.

La séance est levée à 12 h 45.